



BULLETIN DU CEGES

40 - Juin 2007



- 01** ÉDITORIAL : LE SENS DU CEGES
- 05** MISSION STATEMENT
- 07** AUTORITÉS ET PERSÉCUTION DES JUIFS : “LA BELGIQUE DOCILE”
- 09** RÉSISTANCE EN FLANDRE
- 13** RÉSISTANCE AU 20E SIÈCLE : UN CONCEPT
- 15** LES ANCIENS COLONIAUX BELGES
- 18** IMMIGRATION TURQUE
- 20** GUERRE ET DÉMOCRATISATION
- 22** TRAVAIL, FEMME ET GUERRE
- 24** *PALLAS A DIX ANS*
- 26** PIERRE BEECKMANS : LA PERSÉCUTION DES JUIFS EN BELGIQUE
- 32** HUGO GIJSELS : UN FONDS DOCUMENTAIRE SUR L'EXTRÊME DROITE
- 34** RÉORIENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
- 36** LIVRES PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
- 37** PHOTOS SIPHO
- 42** LA PRESSE EN TEMPS DE GUERRE (DIGITALISATION)
- 44** PHOTOS CAUVIN (DIGITALISATION)
- 46** INTERVIEWS (DIGITALISATION)
- 48** VON FALKENHAUSEN / REEDER / CANARIS (DIGITALISATION)

Le Bulletin du CEGES est une édition du Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES) Square de l'Aviation 29, 1070 Bruxelles, tél. 02/556 92 11, fax 02/556 92 00, cegesoma@cegesoma.be. Rédaction : Anne Roekens et Dirk Luyten. Conception : Christophe Lisart. Mise en page : Anne Bernard. Éditeur responsable : Rudi Van Doorslaer Jozef Plateastraat 12 9000 Gent © CEGES.

Photos couverture et p. 1, 6 et 35 : Gauthier Fabri, Nuptial Pictures; p. 8 : Guy Goossens. Sénat de Belgique; p. 10 : Archives Service des Victimes de la Guerre, dossier SVG-PP7726/ad7441; p. 11 : Archives Service des Victimes de la Guerre, dossier SVG-PP13065/ad7264; p. 13, 21, 23, 38 et 39 : collection Ceges; p. 16 : Photo Jean Van Lierde. Collection Ceges; p. 19 : Collection privée; p. 30 : Archives VRT; p. 44 : Photo André Cauvin. Collection Ceges.

ENTRE ESPRIT CITOYEN ET ESPRIT CRITIQUE : LE SENS DU CEGES

Au cours de la décennie écoulée, la globalisation a donné lieu à une révolution économique et culturelle sur le vieux continent européen. Certains y voient des perspectives sur de vastes horizons et un bien-être accru. D'autres se replient frileusement sur de prétendues valeurs et certitudes anciennes. Il semble qu'entre les deux groupes se creuse un dualisme culturel de plus en plus profond. Les fondations de notre démocratie libérale s'en trouvent fortement ébranlées. Les démons autoritaires et totalitaires du XX^{ème} siècle – *the age of violence* – ressurgissent à l'horizon.

Le *magnum opus* que le CEGES a publié en février sur l'implication des autorités belges dans la persécution et la déportation des Juifs a été pertinemment intitulé *La Belgique docile*. Cette étude confirme ce qui était déjà apparu de façon manifeste, à savoir que l'élite du pays avait nettement tourné le dos à la démocratie pendant la période-charnière de 1930 à 1942-1943. C'est dans ce déficit démocratique que s'enracine la conduite indigne des plus hautes autorités du pays vis-à-vis du groupe probablement le plus vulnérable de la société de l'époque (et d'aujourd'hui ?) : les étrangers, qui composaient pratiquement les 95 % de la population juive en Belgique.



De nos jours, au-delà de nombreux clivages idéologiques, l'élite du pays se range en majorité du côté de la démocratie. Le rejet de celle-ci provient plutôt d'autres couches de la société, ce qui ne signifie en rien que la solution du problème s'en trouve facilitée. Ce constat met en évidence une différence essentielle avec les années noires du siècle précédent et incite à la prudence quant aux rapprochements hâtifs entre le présent et le passé.

Aussi bonnes que puissent être les intentions, il est essentiel pour les historiens, et, selon moi, pour les valeurs fondamentales de notre démocratie, de rejeter résolument toute manipulation de l'histoire. La réflexion critique doit en toutes circonstances guider la démarche

scientifique et sociétale. La mise en garde qui suit me semble particulièrement pertinente : la Seconde Guerre mondiale ne peut servir de cheval de bataille pédagogique prêt à l'emploi contre la nouvelle extrême droite. Cette guerre est, à l'image de la nature humaine, complexe et contradictoire. D'un point de vue scientifique, on peut constater non pas qu'il est possible de tirer de la guerre la définition du bien et du mal mais que le travail scientifique laisse souvent dans la confusion l'observateur à la recherche de repères moraux. Les analyses scientifiques n'entrent que rarement dans les schémas conçus par ceux qui se préoccupent de citoyenneté et de mémoire. Dans l'ardeur du combat contre les tendances séparatistes et antidémocratiques, il n'est pas impensable que, malgré les meilleures intentions du monde, l'histoire ne soit instrumentalisée ou déformée.

Lançons ici un pavé dans la mare. Rétrospectivement, la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale a joué un rôle essentiel dans la victoire de la démocratie, en hâtant la défaite du troisième Reich et de ses alliés. Mais ceux qui s'engageaient alors dans la Résistance et en particulier ceux qui se trouvaient à la base de celle-ci, considéraient souvent les conceptions démocratiques de la société comme détestables et dépassées. Ceci ne diminue en rien le mérite du résistant et de la résistante de l'époque. Cela ne rend pas non plus les victimes moins victimes : comme citoyen il est bon de continuer à discerner et à reconnaître cet état de fait. En définitive, les résistants se trouvaient, parfois à leur corps défendant, dans le camp de ceux qui défendaient des valeurs

essentielles : la démocratie, la liberté et la dignité humaine.

Il est tout aussi essentiel de constater que dans l'histoire rien ne revient jamais exactement sous la même forme. Depuis longtemps je suis convaincu que la reconnaissance d'une dérive totalitaire ne peut se forger pour les générations actuelles qu'à partir de leur propre environnement culturel. Sur le plan pédagogique, il convient donc de mettre en garde les jeunes générations à la fois en les informant sur les dérives du passé récent et surtout, en leur inculquant une attitude critique vis-à-vis de cette information. Il faut leur enseigner comment situer et expliquer cette information dans son contexte, comment "traduire" l'information du passé en termes contemporains, et leur faire prendre conscience que la vérité ultime n'est pas à portée de main.

Cette Belgique minée par ses problèmes nationaux, par son *Vlaams Blok/Belang*, par sa frange sombre d'intolérance et de racisme, a plus que jamais besoin d'une mise en situation historique, d'un regard rétrospectif scientifique, de démystification, de mise en relief des parallèles et peut-être encore plus, des différences entre passé et présent.

Pour cette raison, il est important aussi que les historiens de notre époque ne s'enferment pas dans une tour d'ivoire. J'ai la conviction que les historiens doivent jouer à fond leur rôle social et se trouver au cœur de la société. Critiquer dans le cadre douillet d'une *alma mater* est une voie facile. Se lancer dans le débat, y compris avec l'autorité et le monde politique, l'est moins. La

Belgique n'est pas un pays totalitaire. Les politiciens belges sont très attachés aux valeurs démocratiques (mis à part les exceptions suffisamment connues) et une certaine confiance en leur capacité d'ouverture et d'écoute est donc de mise. Peut-on dénier aux hommes politiques, en tant que mandataires élus de la population, le droit de réfléchir sur l'interprétation du passé ? Ceci n'est à mon avis pas seulement leur droit mais aussi leur devoir. C'est par ailleurs le rôle des historiens de mettre en garde les hommes politiques contre le fait qu'ils feraient violence à l'histoire si une telle conclusion s'imposait. En d'autres termes, ceci est une mission de taille à laquelle le monde politique et le monde scientifique doivent collaborer dans le respect mutuel.

Une tâche importante incombe donc à la fois aux départements d'histoire contemporaine de nos universités et à l'institution unique qu'est le CEGES. Étudier les conflits du court XXème siècle entre la Première Guerre mondiale et la fin de l'ère communiste et traiter cette période dans sa dimension belge, ne correspondent pas seulement à une nécessité scientifique mais, au moins autant, à une nécessité sociale. Pour rendre cette étude possible, le CEGES doit s'appuyer sur une base documentaire et sur une vision à long terme de la place de ses collections, à côté des autres centres de documentation et d'archives de Belgique. Sur ce point, il était important que la Commission scientifique ait affiné la définition des missions du CEGES et ait précisé dans nouveau *Mission Statement* les objectifs scientifiques et documentaires de l'institution.

On lira ce *Mission Statement* du CEGES dans ce *Bulletin* – qui lui aussi a fait peau neuve –, mais je voudrais revenir brièvement sur certains points. Mon prédécesseur José Gotovitch a eu le grand mérite d'élargir les champs de recherche du CEGES au-delà des centres d'intérêt d'une petite équipe de chercheurs permanents. Depuis 1993, le CEGES participe à divers projets de la Politique scientifique fédérale. Ceci a permis au Centre de ne plus se cantonner exclusivement à l'étude de la Seconde Guerre mondiale. Depuis lors, les projets – les grands projets de recherche, les projets de doctorat et les autres mandats de recherche – ont gagné en importance, et ont été complétés par des projets sur financement extérieur et des collaborations avec les Communautés du pays. Pour la première fois, le CEGES participera en 2007 aux pôles d'attraction interuniversitaire (PAI). De par son étroite collaboration avec ses partenaires universitaires, le CEGES s'affirme de plus en plus comme un véritable centre de recherche dans le domaine des conflits du XXème siècle, parmi lesquels, faut-il le dire, les deux guerres mondiales gardent une place prépondérante.

Depuis mon entrée en fonction, mon intention a été de formuler également des projets à long terme pour le secteur Documentation du CEGES. Les objectifs et les stratégies devaient être logiquement adaptés aux spécificités des différents types de document. Par ailleurs s'est imposée la nécessité de travailler en symbiose avec nos grandes institutions fédérales sœurs, la Bibliothèque royale (BR) et les Archives générales du Royaume (AGR). Un an plus tard, nous sommes sur la bonne voie pour réaliser ces objectifs. La bibliothèque du CEGES s'intégrera dans

le paysage des bibliothèques scientifiques belges, conformément aux projets de la nouvelle direction de la BR. Le programme fédéral de digitalisation de la presse belge fait partie intégrante de ce projet. C'est vraisemblablement dans le domaine de l'image et du son que l'innovation est la plus importante. Aujourd'hui déjà, la banque d'images électronique du CEGES est la plus importante de Belgique, mais reste principalement centrée sur les années 1930-1945. Cela ne sera bientôt plus le cas, grâce à la mise sur pied d'une "Banque d'images du XXème siècle", projet une nouvelle fois mené en étroite collaboration avec la BR. Les archives du CEGES continueront à se concentrer sur la période de la Seconde Guerre mondiale. Un accord de gestion avec les AGR est en chantier, et ouvrira certainement des perspectives de collaboration structurelle.

Comme le montrent encore les contributions de ce *Bulletin*, ces objectifs prennent corps dans un large éventail de projets et d'activités portés par toute l'équipe du CEGES. Membres du staff, personnel scientifique, chercheurs sur projet, documentalistes, informaticiens, collaborateurs administratifs et techniques, tous contribuent au bon fonctionnement du CEGES. Pour en savoir plus et suivre nos activités, il est possible de consulter le nouveau site du Ceges sur www.cegesoma.be.

Un mot encore : la nouvelle dynamique du CEGES, qui se greffe sur la revitalisation des institutions scientifiques fédérales, ne signifie pas que tous les points faibles de l'institution aient disparu comme neige au soleil. L'espace de stockage des documents ne correspond pas aux conditions optimales de conservation, et

s'avère en outre peu pratique et proche de la saturation. Il n'y a pas de solution prévue dans l'immédiat, mais il est urgent d'agir d'ici la fin 2007. On travaille par ailleurs aux nouveaux statuts du CEGES, en collaboration avec la Politique scientifique fédérale. Certes, le dossier de notre mini-institution apparaît aussi complexe que notre petit pays lui-même. Néanmoins, notre grande ambition reste, après près de 40 ans d'existence, de donner une place précise au Centre au sein de l'administration de l'État fédéral.

Rudi Van Doorslaer

LE *MISSION STATEMENT* DU CEGES

Le CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION GUERRE ET SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES (CEGES) est un **centre de recherche et de documentation fédéral**. Il est au service des chercheurs, des étudiants, des médias et du grand public.

Il s'assigne pour objectif d'être un **centre belge de référence pour l'histoire des grands conflits et moments de rupture sur les plans politique, social et culturel au XX^e siècle**. Il a en outre pour ambition de fonctionner comme une plate-forme pour des activités scientifiques et sociétales impliquant tant un large public intéressé que des chercheurs.

Les deux guerres mondiales, leurs causes et leurs conséquences y compris sur le long terme y occupent une place centrale. **D'autres conflits et idéologies totalitaires qui ont caractérisé la société du XX^e siècle** (le fascisme et le nazisme, le communisme, la guerre froide, la colonisation et la décolonisation) en constituent les autres centres d'intérêt. Dans ce cadre, l'attention se focalise sur des phénomènes comme la violence, les génocides et les meurtres de masse, les guerres civiles, les oppositions et épurations ethniques et nationales, les conflits religieux, les migrations forcées mais aussi les droits de l'homme, la gestion internationale des conflits et l'unification de l'Europe. Le CEGES appréhende ces conflits, leurs causes et leurs consé-

quences à partir d'une dimension belge et d'une dimension internationale comparative.

Le CEGES souhaite atteindre cet objectif par l'acquisition, la conservation et la mise à disposition d'une **documentation** constituée d'archives, d'ouvrages, de périodiques et de matériaux audiovisuels, mais aussi en encourageant, en développant et en diffusant le plus largement possible la **recherche** scientifique.

L'institution collecte de manière active des **archives de personnes et d'institutions privées**. Elle conserve également, à la demande des Archives générales du Royaume, une partie importante des archives des institutions qui ont exclusivement fonctionné en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale ou dans l'immédiat après-guerre. La **bibliothèque** tend à couvrir tant sur le plan thématique, que chronologique et géographique, **l'ensemble du champ de recherche** du CEGES. La **médiathèque** s'assigne pour but de mettre sur pied **une banque de données visuelle du XX^e siècle** en s'attachant tout particulièrement à la Belgique. Le CEGES tend à un accès automatisé et le plus convivial possible de ses collections et de ses fonds d'archives. Il œuvre à l'élaboration et à l'accès de ses collections documentaires en collaboration avec les institutions scientifiques fédérales.



Le Ceges met sur pied des projets de recherche portant sur des questions d'histoire de Belgique qui s'intègrent dans ce champ d'investigation. En tant que centre public de recherche, il tient explicitement compte de la portée sociale des projets. L'institution fonctionne comme une plaque tournante et un portail pour la recherche et les chercheurs en histoire contemporaine en Belgique. Elle noue des relations privilégiées avec l'ensemble des universités et institutions

scientifiques tant sur le plan fédéral que communautaire et régional. Elle participe aux réseaux internationaux qui rassemblent des institutions apparentées en Europe et dans le monde. Par le biais d'un site web, de l'édition de revues et de monographies, de journées d'étude, de colloques et de séminaires, **le Ceges tend à faire connaître le plus largement possible les résultats de cette recherche.**

LA BELGIQUE DOCILE

Les autorités belges et la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale

De septembre 2004 à décembre 2006, Emmanuel Debruyne, Nico Wouters et Frank Seberchts (en collaboration avec Lieven Saerens) ont mené sous la direction de Rudi Van Doorslaer une étude au sujet de l'éventuelle implication des autorités belges dans la persécution des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette recherche correspond à une mission confiée au CEGES par le gouvernement fédéral, à la demande du Sénat. Après la publication du Rapport intermédiaire fin 2005, le groupe de recherche a présenté en janvier 2007 son Rapport final (d'environ 1.100 pages) à l'attention du gouvernement et du Sénat.

Les conclusions de cette étude démontrent que les autorités belges se sont montrées conciliantes vis-à-vis de la politique raciale menée par l'occupant nazi à l'encontre de la population juive. Les instances belges ont en fait interprété de manière maximale la loi qui imposait la collaboration administrative. Les hauts fonctionnaires, les magistrats et la police ont ainsi adopté une attitude contraire non seulement à la Constitution, mais également au droit de la guerre. La collaboration belge a commencé à se fissurer à Bruxelles au moment de

l'imposition du port de l'étoile de David, puis des déportations massives de Juifs à l'été 1942. Le revirement de situation a véritablement lieu à la fin de l'année 1942, à la suite de l'introduction du travail obligatoire en Allemagne. Entre-temps, la police anversoise a bel et bien pris une part active dans les rafles de Juifs.

Le gouvernement belge à Londres n'a réagi, au même titre que les autres pays alliés, que par des mots. À la fin des années 1930, les autorités belges n'étaient pas non plus parvenues à mener une politique réellement humanitaire envers les réfugiés. Après l'Occupation, la collaboration administrative est restée impunie, étant donné le peu d'empressement de l'État belge à procéder à l'inspection de ses propres institutions.

Comme le fait apparaître la table des matières, *La Belgique docile* offre un regard pénétrant sur la "politique du moindre mal" et sur les causes et



les dérapages de celle-ci. L'abondance d'événements tragiques met en lumière un manque total de résistance morale de la part des élites dirigeantes. Et cette débâcle démocratique plonge la plupart de ses racines politico-idéologiques dans la période d'avant guerre.



APPEL

Dans le cadre du projet “Digitalisation de la presse belge”, le CEGES est toujours à la recherche d'exemplaires originaux de la presse clandestine parue durant les Première et Seconde Guerres mondiales.

Si vous disposez de tels documents et si vous souhaitez en faire don au CEGES ou les prêter le temps du scannage, vous pouvez prendre contact avec jan.laplasse@cegesoma.be (02/556.92.18).

RÉSISTANCE EN FLANDRE

2006 a été la dernière année du projet “Résistance en Flandre” financé par le SPP Politique Scientifique. L’option a été de livrer des micro-études des deux plus grandes villes flamandes que sont Gand (Karolien Steen) et Anvers (Jan Laplasse). Dans la situation actuelle de la recherche en Belgique, une analyse approfondie des fonds d’archives est apparue plus enrichissante que des tentatives de synthèse qui, par la force des choses, s’appuieraient davantage sur la consultation de travaux.

C’est ainsi que les deux chercheurs veulent répondre à l’appel de plusieurs historiens français qui, à l’instar de Pierre Laborie, proposent de confronter les résultats de recherches locales plutôt que de chercher des communs diviseurs. Les résultats des recherches menées ces quinze dernières années démontrent en effet combien il est complexe de ranger la résistance dans un étroit carcan de définitions et de processus universels. Les aspects concrets de la résistance (motivations et comportements) n’ont pas pris de forme fixe ni dans le temps, ni dans l’espace. En fonction de nombreuses variables comme le moment, le lieu, le contexte social (l’“offre”) et les besoins (la “demande”), la résistance locale a évolué comme un “*processus en perpétuelle construction*”¹...

Chaque endroit à chaque instant a eu sa propre résistance. Les répertoires spécifiques de la résistance constituent des adaptations aux nécessités et aux possibilités du moment et revêtent donc des sens différents selon les circonstances. C’est pour cette raison que les deux études en question ont accordé une grande importance à la mise au point d’une chronologie extrêmement précise. Cette succession d’événements a été un des éléments déterminants pour l’enrôlement dans la résistance. Dans le contexte de la perspective de la défaite allemande à partir de l’année-pivot de 1942, l’engagement dans la résistance a une tout autre signification qu’au cours des années précédentes, plutôt caractérisées par des comportements relevant de l’instinct de conservation. Les organisations de résistance étaient susceptibles de se réorienter ou de se radicaliser en fonction de l’évolution de la guerre. On peut ainsi mieux comprendre par exemple le point culminant des actions partisanses à Anvers entre mars et mai 1943.

Une nouvelle approche : une histoire sociale de la résistance

Malgré l’existence de nombreuses monographies locales, la Belgique manque d’une étude empirique approfondie sur la résistance au sens strict du terme. Les dizaines de mémoires de licence

1 Pierre LABORIE, “L’idée de Résistance, entre définition et sens : retour sur un questionnement”, in *Les Cahiers de l’IHTP*, n° 37, 1997, p. 16-17.

consacrés à des villes petites et moyennes ne présentent qu'une faible "teneur en résistance". Aucune étude n'a encore pris en compte toutes les formes de résistance, pourtant nombreuses, qui se sont concentrées dans les grandes villes flamandes comme Anvers, Gand, Louvain, Malines, mais aussi Bruxelles.



Gustaaf Heymans (1908-1943), chef des partisans à Anvers, en 1942-1943.

Les récents articles de synthèse sur la résistance belge suivent encore les grandes lignes du cadre national et s'inscrivent dans la lignée de l'historiographie politico-idéologique : il s'agit d'une approche macro qui n'accorde que trop peu d'importance aux nombreux groupes anonymes dont

les idées et les comportements divergent de la ligne officielle définie par les dirigeants, approche qui amène ainsi à une stéréotypisation de la résistance. Un de ces schémas réducteurs réside dans l'idée que trois groupes sociaux ont successivement intégré la résistance à l'occasion de trois moments-clefs : le premier après l'été 1940 s'est recruté parmi les anciens combattants, les militaires et la bourgeoisie urbaine (francophone et/ou anglophile) ; le deuxième s'est constitué de groupes de travailleurs de gauche, à la suite de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne en juin 1941 ; le dernier est caractérisé en 1943 par une importante adhésion populaire, après le basculement des chances de victoire et l'introduction du travail obligatoire.

Globalement, au fur et à mesure que l'occupation évolue, la résistance aurait donc connu un élargissement de sa base. La question est de savoir si les recherches locales confirment cette hypothèse. L'analyse socio-professionnelle des résistants anversoises qui ne se sont engagés dans la clandestinité organisée qu'à partir de la fin 1942 met en lumière une prédominance constante des classes moyennes et une sous-représentation des ouvriers; ce qui était la conséquence d'un mode de recrutement opéré en vase clos. Les instigateurs de la résistance à Anvers sont d'ailleurs tous issus de la bourgeoisie urbaine.

La mise au jour du profil social homogène à Anvers va de pair avec une forte homogénéité des formes de résistance. Les choix pour des agissements spécifiques ne se sont jamais faits au hasard mais correspondaient pour la plupart aux attentes et aux possibilités du groupe social dont faisaient partie les acteurs de la résistance. Ainsi, à Anvers, les actions non-violentes constituèrent la composante essentielle du répertoire des classes moyennes tandis que les actions radicales moins nombreuses du type attentats, furent le quasi-monopole des classes sociales inférieures et des groupes minoritaires, comme celui des jeunes Juifs.

La mobilisation des masses par la résistance a donc été un échec. Les raisons de ce revers ne résident pas seulement dans le mode de construction des réseaux de résistance et la correspondance entre le profil social des résistants et leurs pratiques. Un autre élément d'explication a été longtemps ignoré par l'historiographie belge : le recrutement en fonction des besoins de la résistance.

Intentions et besoins de la résistance

En 1997, l'historien français François Marcot a été le premier à formuler la nécessité de prendre en considération cet "autre" aspect de la résistance, tout en introduisant son "principe d'intentionnalité et de fonctionnalité", principe entre-temps adopté à un niveau international. Il a ainsi permis d'envisager de manière nouvelle la question cruciale de savoir comment des motivations et des valeurs peuvent mener effectivement à des actes de résistance. L'intentionnalité peut se jouer tant au niveau rationnel que sentimental. La fonctionnalité désigne la capacité qu'ont les individus à répondre, selon leurs compétences spécifiques, aux besoins de la résistance. Ce n'est donc pas un hasard si le personnel du port d'Anvers ou celui des chemins de fer de Gand sont bien représentés au sein des services de renseignement. La sociologie de la résistance gagne donc à être complétée par la sociologie des besoins de la résistance. La prise en considération des besoins changeants de la résistance permet de ne pas se focaliser uniquement sur les intentions de la résistance ou sur une certaine gradation du patriotisme.

Même si les intentions et les besoins se croisent toujours dans le phénomène de résistance, nous constatons que la fonctionnalité constitue un mécanisme essentiel pour la construction de réseaux dans un environnement urbain. Cette situation particulière correspond

parfaitement aux concepts proposés par le modèle méconnu du sociologue néerlandais A. Klumper ². Ce dernier suppose que l'élaboration de réseaux de résistance passe essentiellement par des relations "primaires" dans les milieux familiaux, professionnels ou associatifs. Dans ce type de relations prime la notion de "confiance" qui, avec la notion de "fiabilité", correspond à un besoin essentiel de la résistance.

Entre continuité et adaptation

Il est donc clair que peu de personnes sont entrées dans la résistance avec des intentions clairement formulées. Ceci est dû à la fois au fait que des organisations ou des pionniers de la résistance interpellent des recrues potentielles sur base des capacités intrinsèques de ces personnes, mais également à la tendance qu'ont ces groupes de résistance des premiers jours à s'inscrire naturellement dans la continuité de réseaux d'avant-guerre. La vie associative libérale d'avant-guerre à Anvers a ainsi constitué la base de nombreuses initiatives de résistance. Souvent les premiers groupes de résistants ne sont que des timides prolongements non officiels de réseaux légaux plus anciens. Le

Arthur Degrève (1912-1945). Dès l'automne 1940, il joue un rôle de premier plan dans diverses organisations de résistance.



2 A. KLUMPER, *Sociale verdediging en Nederlands verzet '40-'45. Ideeël concept getoetst aan historische werkelijkheid*, Tilburg, 1983.

MNR est un bel exemple d'une association initialement tolérée par l'occupant (donc légale) qui, du fait d'une mesure répressive à l'été 1941, est devenue un groupement illégal.

Mais bien entendu toutes les formes de résistance ne s'inscrivent pas dans la continuité de structures préexistantes. La résistance était en partie aussi une réaction aux nouveautés auxquelles donnait lieu la situation d'occupation. La presse clandestine était, en plus d'un retour à une tradition qui remonte à la Première Guerre mondiale, une réaction immédiate à la censure de la presse début juin 1940. La résistance reflète donc une attitude subtile qui oscille entre la persistance de réseaux sociaux existants et de répertoires anciens d'une part, et la création de structures inédites en réponse à une situation nouvelle d'autre part.

La faible mémoire de la résistance en Flandre

L'attention accordée à la résistance en Flandre a aussi une portée sociétale. Une étude de la résistance à Anvers et à Gand peut être un antidote à la focalisation de la mémoire de la résistance sur le sud du pays, qui a donné lieu à un plus grand nombre de publications (scientifiques) sur le sujet en Belgique francophone. Une synthèse globale de la résistance belge ne sera possible qu'une fois le retard flamand résorbé. L'intérêt sociétal de la recherche sur la résistance en Flandre est double. Tout d'abord elle permet de mener plus sereinement le débat sur la différence constatée entre le nord et le sud du pays, quant à la promptitude à entrer en résistance. Ensuite, ce projet relatif à un des aspects les plus frappants de l'histoire de l'Occupation est susceptible de modifier la résonance étonnamment faible de la résistance dans le discours culturel et sociétal actuel.

Jan Laplasse

PROJET “RÉSISTANCES”

Les résistances à l’oppression en Europe au XX^e siècle. Une approche historique

À la demande de la Communauté française de Belgique et du Conseil de l’Europe, le CEGES a initié une recherche de six mois sur la thématique des résistances aux oppressions entre 1914 et 1991. L’objectif de cette étude est de fournir aux enseignants en histoire du secondaire supérieur une valise pédagogique à la fois conceptuelle et pratique permettant aux étudiants d’aborder la société contemporaine en acquérant un certain nombre d’outils de réflexion et d’analyse.

L’idée de cette recherche est née dans le cadre d’un débat sur l’enseignement de la Mémoire. Il est apparu qu’en parallèle à la mémoire des victimes, il était également essentiel de mettre en exergue les actes de refus posés par des hommes et des femmes qui s’étaient levés contre l’oppression. La Communauté française a souhaité poser un geste en ce sens, visant par là même à éduquer à la citoyenneté les adultes en devenir.

Une brochure théorique pour les enseignants du secondaire

Concrètement, le CEGES a préparé une brochure conceptuelle qui s’adressera directement aux enseignants et aura pour objectif de clarifier la notion de résistance dans les sociétés européennes

au XX^e siècle. Quatre axes ont été privilégiés pour alimenter la réflexion sur cette thématique: résistance et politique, résistance et nations, résistance et minorités ethniques, anti-capitalisme et nouveaux mouvements sociaux, sans omettre une réflexion générale sur la définition même de ces phénomènes de résistance et d’oppression, ainsi que sur les valeurs qui les font émerger ou les motivent. L’approche théorique est essentielle afin de procurer aux adolescents des outils qui leur permettront de mieux comprendre le passé et le présent.

Des fiches pédagogiques concrètes pour les élèves

Dans un second temps, des fiches pédagogiques utilisables en classe illustreront plusieurs facettes du phénomène de résistance en diverses régions d’Europe. Ces cas concrets permettront aux élèves d’appréhender la complexité des concepts théoriques et de les appliquer aux situations du passé et du présent. Ce sera l’occasion de leur faire découvrir le caractère unique de toute situation du passé, par essence singulière, et de développer leur sens de la complexité. De cette manière, ils apprendront à faire face à des situations inédites par le biais d’une clé de lecture conceptuelle: ils confronteront les éléments invariants aux visages multiples



Graffiti pro-alliés en Belgique occupée. 'V' pour Victoire, 'RAF' pour soutenir la Royal Air Force.

des oppressions et des actes de résistance. De même, la confrontation entre concepts et situations réelles les éclairera sur la manière dont l'historien appréhende une situation dans sa complexité et soulignera l'importance pour tout citoyen d'observer le monde avec un regard critique.

Anne Cornet

Le CEGES recherche...

Dans l'après-guerre, les "associations patriotiques" (anciens de la Résistance, anciens prisonniers politiques, amicales...) et un certain nombre d'organisations en faveur de l'unité du pays (Unité et Liberté, Bloc national belge-*Belgisch nationaal Blok*, Cercle national, Croix de feu, Jeunesses belges-*Belgische Jeugd*, Belgique unie-*Unie der Belgen*...) ont constitué une part non négligeable du champ associatif belge.

Mis à part leurs revendications propres, elles se profilaient également sur des questions de société ou d'ordre politique général.

Le CEGES conserve déjà un grand nombre d'archives relatives à ce sujet, mais il est évident que la plupart des archives existantes se trouvent encore au sein des organisations elles-mêmes et/ou auprès de leurs anciens membres et dirigeants.

C'est pourquoi nous aimerions faire appel à nos lecteurs, afin qu'ils nous aident à organiser une prospection d'archives auprès de ces mouvements.

Si vous étiez vous-même responsable d'une association de ce type, si vous êtes en mesure de nous mettre en rapport avec l'un d'entre eux ou si vous avez la moindre suggestion, n'hésitez pas à prendre contact avec l'historien responsable du projet, Mathieu Roeges : mathieu.roeges@cegesoma.be – 02/556.92.04.

PROJET COLONIAL

La mémoire sociale des anciens coloniaux belges

Depuis février 2004, le CEGES mène un vaste projet d'études sur "La mémoire sociale des anciens coloniaux belges" dans la perspective d'élargir ses centres d'intérêt à l'histoire du XX^e siècle dans sa globalité, mais aussi de participer au renouvellement historiographique relatif au passé colonial de la Belgique.

L'histoire contemporaine de notre pays est indissociablement liée à celle de ses anciennes colonies. Depuis l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi, de nombreuses études leur ont d'ailleurs été consacrées. Au lendemain de 1960, les premiers ouvrages traitant de la colonisation belge en Afrique centrale se sont fait l'écho d'une génération encore très engagée émotionnellement. En 1985, à l'occasion du centenaire de l'État indépendant du Congo, plusieurs études ont remis en cause les fondements mêmes du système, parfois à l'extrême. Aujourd'hui, après une longue période de silence, les chercheurs revisitent le passé colonial de la Belgique, avec une vision résolument critique. Ces études dépassent les frontières du politique, de l'économique ou du géostratégique pour s'intéresser plus spécifiquement aux acteurs mêmes de la colonie, à savoir les anciens coloniaux.

Une enquête sur la période coloniale et ses suites

Le projet lancé par le CEGES et mené en collaboration avec le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) a pour objectif de récolter les témoignages d'acteurs de la période coloniale, d'abord sous la forme d'une enquête écrite, ensuite sous celle de témoignages oraux. Toutes les catégories d'anciens coloniaux sont abordées, sans distinction d'âge, de sexe ni de secteur professionnel. L'enquête s'applique donc à la fois aux missionnaires, aux militaires, aux fonctionnaires, aux commerçants, aux entrepreneurs, aux femmes au foyer, aux enseignants, aux enfants de coloniaux, etc. L'étude envisagée vise entre autres à cerner le profil sociologique des acteurs de la colonie. Nous n'avons nullement l'intention de réécrire l'histoire du Congo belge. D'autre part, les efforts déployés par l'association Mémoires du Congo, qui a déjà récolté plus d'une centaine de témoignages sur support audiovisuel, et par son pendant flamand *Afrika-getuigenissen*, fournissent un apport important dans ce sens.

Ce n'est donc pas l'œuvre coloniale proprement dite qui est concernée. Les questions qui sont abordées sont les suivantes: de quel milieu social sont issus les anciens coloniaux ? quels sont les motifs qui les ont poussés à partir ? quels

sont les réseaux politiques, associatifs, culturels et professionnels qui se sont créés sur place ? que sont devenus les coloniaux après l'indépendance ? quelle place ont-ils trouvée dans la société belge d'après 1960 ? quel regard portent-ils aujourd'hui sur leur passé ?

À la recherche d'une mémoire sociale spécifique

La phase écrite de l'enquête s'est terminée au bout de deux années de travail. Ainsi,



Jeunes figurants du spectacle "Congorama" présenté à l'Expo 58.

une base de donnée de plus de 4.000 noms a été réalisée avec l'aide des associations d'anciens coloniaux et les nombreux contacts pris tant dans le monde scientifique que

parmi les acteurs même de la colonie. Notre échantillon a ensuite été complété avec le concours de la banque Carrefour de la Sécurité sociale par les fichiers de l'Office de sécurité sociale d'Outre-Mer (l'OSSOM), de l'Office national des pensions et de l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI). Elle nous a permis de prélever un échantillon de près de 2500 noms supplémentaires. Les informations recueillies ont été traitées au fur et à mesure dans une banque de données informatisée. À partir des résultats

obtenus, nous allons entamer d'ici peu la phase orale de l'enquête.

Focalisation du projet sur deux questions distinctes

Suite à l'envoi des questionnaires, nous avons dû faire face à un faible taux de réponses (5 %). De ce fait, notre étude a connu une réorientation début 2006 de façon à tirer un maximum de profit du matériel récolté. Eric Laureys a entamé une recherche archivistique traitant du profil de l'immigré non-africain au Congo belge ainsi que de la politique d'immigration des autorités coloniales belges tandis que Florence Gillet a repris le volet "Mémoire sociale".

Comment s'est (re)construite la mémoire des anciens coloniaux ?

Florence Gillet reprend l'axe général du projet tel qu'il avait été défini au départ mais en privilégie le pan relatif à l'analyse du discours. L'objectif ici est d'analyser le discours des anciens coloniaux face à leur vécu dans les colonies selon deux axes. Le premier s'intéresse aux réactions des anciens coloniaux dans le contexte actuel de critiques et de culpabilisation du passé colonial de la Belgique. Le second se penchera sur la période-charnière que représente l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi. L'étude du discours actuel ¹ des anciens coloniaux sera abordée à travers quatre types de sources : les questionnaires récoltés

1 Période qui débute en 1996 car elle correspond à un moment-charnière : période de changement politique au Congo avec le coup d'État de Kabila et le décès de Mobutu en 1997; période de retour sur le passé colonial de la Belgique avec la sortie de l'ouvrage d'Hoschild sur les mains coupées en 1998; période de réveil des anciens coloniaux notamment suite à la résurgence de polémiques autour de l'histoire coloniale de la Belgique; période à laquelle la Belgique se tourne officiellement vers son passé colonial avec la mise en place à partir de 1999 de la commission Lumumba.

dans le cadre de l'enquête du CEGES; les témoignages écrits d'anciens coloniaux, c'est-à-dire les ouvrages biographiques; les témoignages oraux (qui seront récoltés dans le courant de l'année 2007); les revues d'associations.

Le travail de l'historien consistera ensuite à mettre en perspective le discours actuel des anciens coloniaux avec celui qu'ils avaient à l'époque. Ceci concernera plus particulièrement la partie de notre étude consacrée à la charnière de l'indépendance. Quatre types de sources seront alors envisagés: la presse (les périodiques d'associations, la presse coloniale, la presse métropolitaine); les archives privées d'anciens coloniaux; les récits d'anciens coloniaux; l'historiographie consacrée au sujet.

Quelle a été l'immigration belge vers le Congo entre 1945 et 1960 ?

Eric Laureys réalise une analyse du profil des immigrants au Congo belge entre 1945 et 1960 sur base des rapports annuels que les autorités coloniales présentaient au Parlement. Les lacunes ont été comblées grâce aux rapports statistiques annuels sur la Belgique et le Congo. Ces documents sont consultables respectivement à l'Institut national de statistique et au Service des archives du Ministère des affaires étrangères. Le récapitulatif des résultats de cette recherche débute avec l'immigration générale suivant l'origine, le sexe et la classe d'âge. Ensuite une série de catégories sont analysées à la loupe: les colons, les fonctionnaires, la magistrature, le personnel médical, les enseignants et les missionnaires. Il s'agit essentiellement d'une analyse chiffrée et statistique. Son interprétation exige une recherche plus poussée.

Le deuxième volet de cette recherche consiste donc en une étude archivistique dont le but est de définir la politique coloniale d'immigration, pas uniquement selon le point de vue du législateur (*Annales parlementaires*) qui finalement nourrit peu d'intérêt pour la colonie, mais également en tenant compte des applications concrètes du pouvoir exécutif. Cela concerne aussi bien la politique métropolitaine du Ministère des colonies à Bruxelles que la politique africaine à Léopoldville. Cela vise surtout à montrer qu'une grande partie de la législation au Congo belge était promulguée sous la forme de décrets par le ministre des Colonies. Les archives du Conseil colonial, qui traitent du travail législatif dans le giron du gouvernement, furent donc également passées en revue de manière approfondie. En outre, les papiers d'un certain nombre d'anciens ministres des Colonies et de gouverneurs généraux seront également consultés.

Une récolte de nouveaux fonds d'archives pour le CEGES

Parallèlement à l'enquête auprès des anciens coloniaux, le projet a en outre pour objectif de récolter des archives auprès des témoins de la période coloniale, dans un souci de sauvegarde et de conservation du patrimoine pour la recherche scientifique. Le CEGES se veut particulièrement actif dans ce domaine. À ce jour, il détient pas moins de 500 fonds relatifs à cette problématique, dont notamment ceux de Jean Van Lierde, André Cauvin ou encore Roger de Maegd pour ce qui a trait plus spécifiquement au Congo et au Ruanda-Urundi.

Florence Gillet et Eric Laureys

PROJET “MIGRATION TURQUE”

l’adaptation sociale et culturelle des migrants turcs en Belgique (1960-1990)

La problématique de l’intégration culturelle s’inscrivant dans l’optique générale des rapports conflictuels dans les sociétés occidentales au XX^e siècle, le CEGES a souhaité lancer un ballon d’essai dans la direction de la thématique des migrations de l’après-guerre, et plus particulièrement de la migration turque.

Il est indéniable que la question des migrations suscite de nos jours un intérêt croissant. Révélateurs de cette préoccupation, les débats portant sur les mesures à prendre pour réguler l’immigration et sur les défis de la société multiculturelle illustrent la perception des migrations et de leurs conséquences comme autant de menaces potentielles par une large frange de l’opinion publique. À la lumière de ces réactions de rejet, la présence des populations issues de l’immigration marocaine et turque, établies pourtant de longue date en Belgique, est encore loin d’avoir gagné sa pleine légitimité au sein de la société belge.

Évolutions de la migration turque en Belgique

Entre 1961 et 1991, la population turque de Belgique a évolué d’un petit groupe de 820 individus à une large communauté de 88.365 personnes, constituant

en cette dernière année de référence environ le dixième de la population étrangère établie dans le pays. En y additionnant les quelque 10.000 personnes qui ont entre-temps acquis la nationalité belge, cette population originaire de Turquie approche la barre des 100.000 personnes.

Les débuts de l’immigration turque à destination de la Belgique sont marqués par le processus de recrutement initié par l’industrie charbonnière belge entre 1963 et 1965. Près de 14.000 ouvriers sont engagés au départ de la Turquie pour être occupés dans les régions minières du Limbourg, de Charleroi, de Liège et du Centre. Ils sont rapidement rejoints par plusieurs milliers de travailleurs “touristes”, arrivant à se faire embaucher en cette période des *Golden Sixties* sans autorisation de séjour préalable. Parallèlement au recrutement minier, se développe ainsi jusqu’en 1967 un second marché de l’emploi de main-d’œuvre turque, principalement dans les grandes métropoles belges (Bruxelles, Anvers, Gand), à destination des secteurs de l’industrie textile, de la métallurgie, de la construction automobile, de la construction et du nettoyage. Cette immigration non régulée reprend en 1970 et se poursuivra jusqu’à l’arrêt définitif des migrations de travail décrété par le gouvernement belge en 1974. Le regroupement familial prendra

alors le relais et constituera un processus pratiquement irréversible d'établissement de la population turque qui fera très vite les frais de la désindustrialisation et de la crise économique.

Progressive adaptation des Turcs en Belgique

La recherche historique sur l'immigration turque en Belgique – comme d'ailleurs sur l'immigration tout court – n'en est encore qu'à ses débuts, surtout si on la compare avec les travaux menés à ce sujet par d'autres sciences sociales.

L'étude de faisabilité réalisée sous les auspices du CEGES a eu pour objectif de dresser le cadre de la recherche à réaliser sur l'évolution de l'adaptation (terme plus adéquat que celui d'intégration) sociale et culturelle des migrants turcs en Belgique, ainsi que sur l'évolution de la perception de cette présence turque, du début des années 1960 au début des années 1990. L'étude à venir, que le CEGES aura permis de mettre sur les rails et qu'il suivra avec grand intérêt, ambitionnera surtout de compléter les sources traditionnelles (archives d'autorités publiques, du monde patronal, des organisations syndicales et de certaines associations), par tous les registres du témoignage (les témoignages oraux, mais aussi les témoignages écrits, les lettres et la presse)



À la cantine du Bois du Cazier, Marcinelles.

ce qui permettra une "approche vue d'en bas" indispensable pour mieux cerner ce processus d'adaptation des travailleurs turcs et de leurs familles.

Mazyar Khoojinian

DROIT HUMANITAIRE ET DROIT DE LA GUERRE AU XX^e SIÈCLE

L'influence de l'expérience de guerre sur la position belge

La double expérience de guerre et d'occupation (1914-1918 et 1940-1945) a eu une influence fondamentale sur le développement de la démocratie parlementaire en Belgique au XX^e siècle. Les deux guerres ont constitué de puissants stimulants du processus de démocratisation. Elles n'ont pas seulement conduit à des modifications essentielles de l'ordre légal et constitutionnel belges, mais déterminent aussi notre "regard démocratique" sur des problématiques sociétales (actuelles) tels que le racisme et la xénophobie, la liberté d'expression, les droits de l'homme, l'immigration ou la participation politique des citoyens.

Le CEGES a entamé une recherche sur cette thématique, pertinente tant au point de vue scientifique que sociétal, dans le cadre des projets de courte durée de la politique scientifique fédérale. L'impact des guerres sur la démocratisation est appréciable à plusieurs niveaux, mais l'accent sera mis dans ce projet sur le rôle de la Belgique dans le développement du droit international humanitaire et du droit de la guerre. L'État soumet de la sorte certains pans de sa souveraineté (dans le domaine du monopole de la violence et de

la surveillance des civils par exemple) à un contrôle supranational ou international, ce qui signifie un approfondissement essentiel de la teneur démocratique de son propre État de droit. En outre, le développement du droit humanitaire et du droit de la guerre est, historiquement comme sur le plan du contenu, étroitement lié à la guerre et à l'occupation. Cette thématique est internationalement à l'ordre du jour de la recherche, mais demeure en grande partie en friche pour le cas belge. Ce constat est d'autant plus paradoxal que notre pays a connu une situation très particulière du fait d'avoir été occupé aussi bien pendant la Première que pendant la Seconde Guerre mondiale.

Expérience historique et processus de décision politique

La question se pose concrètement de savoir de quelle manière l'expérience belge de la guerre et de l'occupation a été utilisée par les autorités belges entre 1914 et 2003 pour prendre des initiatives politiques en matière de développement et d'application des droits de l'homme et du droit de la guerre. Il s'agit de matières directement liées à la guerre et à l'occupation – crimes de guerre, racisme et discrimination – couplées à des délits

de droit commun et en lien avec la liberté d'expression.

Toutes les initiatives politiques belges concernant le développement, la ratification ou l'application du droit international humanitaire et le droit de la guerre seront passées en revue. Les points d'ancrage en sont les discussions autour de la modification de la convention de La Haye durant l'entre-deux-guerres, de l'application des conventions de Genève ou de la convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide, après 1948 et à nouveau dans les années 60. La modification de la loi belge dite "de compétence universelle" (23 avril 2003) constitue le *terminus ad quem*. L'objectif est, à côté de ces initiatives connues, de retrouver d'autres projets et débats, et plus particulièrement des projets qui n'ont pas abouti, et de comprendre les causes de leur échec. L'angle d'attaque de ce projet est double: d'une part les procédures et les mesures législatives concrètes, de l'autre les glissements progressifs dans la compréhension du concept de "démocratie". Quelles initiatives ont été prises ? Quelles suites concrètes leur ont été ou non données ? De quelle manière et quand ces initiatives ont-elles fait surface ? De quelle manière ont-elles été légitimées ? Étaient-elles porteuses d'un lien avec le passé de guerre ? Les autorités belges ont-elles problématisé leur propre rôle dans l'affaiblissement de l'État de droit démocratique durant les occupations ? Y a-t-il eu durant ces discussions un espace pour une réflexion critique sur leur propre fonctionnement ? Cette recherche est essentiellement dirigée vers l'utilisation politique du passé, vers l'influence que le passé a exercé sur le processus de décision

politique et sur les limites (légales) qu'un État de droit démocratique s'impose à lui-même, au nom de la démocratie. Cette recherche se basera sur les sources parlementaires classiques, sur les archives des départements ministériels, conservées ou non par les Archives générales du Royaume (chancellerie du Premier ministre) et sur les archives privées des protagonistes politiques et juridiques. Le fonds du juriste et activiste des droits de l'homme Jules Wolf, conservé au CEGES, sera d'une importance toute particulière pour ce projet. Pour la période de transition 1944-1949, le fonds exceptionnellement riche du Service des instructions générales de l'Auditorat général, lui aussi conservé au CEGES, ne pourra pas être négligé. Cette étude devrait aboutir à des publications qui s'attacheront à la question de l'influence de la guerre et de l'occupation sur l'approfondissement et l'affinement de la démocratie belge durant le XX^e siècle. La recherche belge pourra de la sorte être mise en relation avec les théories sur l'influence des guerres, des occupations et des révolutions sur le processus de démocratisation, comme avec les recherches internationales actuelles sur les processus de démocratisation et les effets à long terme des guerres mondiales.



Henri Rolin (1891-1973). Homme politique socialiste, très impliqué dans la défense des Droits de l'Homme et le développement du droit international.

PROJET “TRAVAIL, FEMME ET GUERRE”

La place des femmes belges dans le monde du travail durant la Seconde Guerre mondiale

En janvier 2007, un nouveau projet de recherche a débuté au CEGES. Il s’assigne pour objectif de mettre en lumière l’expérience des femmes belges dans leur environnement de travail, sous toutes ses formes, durant la Seconde Guerre mondiale et d’établir dans quelle mesure cette situation a pu contribuer à un changement de leur situation et du statut de la femme en général. Il s’agit également de s’inscrire dans les discussions menées sur le plan international sur les liens éventuels entre l’expérience de travail des femmes durant la guerre et le statut de la femme en général.

Le cas de la Belgique est intéressant à plus d’un titre. D’abord parce qu’il s’agit pour ce pays d’une répétition, à une génération de distance, d’une situation d’occupation. Ensuite parce que, contrairement à d’autres pays étudiés jusqu’ici, la Belgique n’a pas connu de mobilisation massive des hommes, ni d’importantes industries de guerre où les femmes étaient appelées à remplacer les travailleurs partis au front.

Aucune mesure sociale spécifique, ni de propagande ciblée n’a donc dû être développée afin de les attirer dans le monde du travail.

Un projet de recherche centré sur le cas particulier des femmes belges

Dès lors, n’étant pas l’objet d’une politique systématique d’appel au travail, les femmes belges ont-elles connu une expérience spécifique ? Dans quelle mesure les recherches menées dans les pays voisins peuvent-elles alimenter une approche comparative ou aider à décoder la singularité du cas belge ? Cette question s’insère en outre parfaitement dans une perspective à plus long terme sur l’évolution du monde du travail, du statut de la femme et des structures familiales dans les années 1950 et 1960. Telles sont quelques-unes des questions essentielles qui sont à base du projet de recherche élaboré par Hannelore Vandebroek, qui achève, sous la direction de Leen Van Molle, une thèse de doctorat sur l’évolution des conceptions sur le travail et la question du travail des femmes dans la Belgique d’après guerre (1945–1970).

Cette thématique – liée à la fois à l'impact de la guerre, à l'histoire des femmes et au monde du travail – s'inscrit pleinement dans les préoccupations majeures du CEGES qui, voici dix ans, avait relevé le défi initié par Miet Smet en s'attaquant, par le biais d'une exposition pionnière, au thème "Femme et Guerre". Il s'agit à la fois d'aborder la question sous l'angle théorique à la lumière de l'historiographie internationale mais aussi à partir du terrain lui-même. De façon concrète, il s'agira d'étudier les femmes dans leur

environnement professionnel. Quelle est la proportion de femmes qui travaillaient effectivement ? Quelle est l'importance du chômage féminin ? Comment le travail féminin était-il perçu durant le conflit ? Quel a été le rôle des organisations féminines ? Quel a été l'impact de l'instauration du travail obligatoire ? Et celui de l'exil ? Dans quelle mesure cette expérience professionnelle a-t-elle influencé la vie au quotidien ? Toutes ces questions – et bien d'autres – seront envisagées dans la longue durée.

Chantal Kesteloot



Ouvrières travaillant à la fabrication d'uniformes, à Merksem sous l'Occupation.

PALLAS A DIX ANS

C'est au CEGES en janvier 1997 que des descriptions ont été encodées pour la première fois dans le module *Pallas*. Aujourd'hui, *Pallas* est non seulement accessible en ligne via le site web du CEGES, mais est également utilisé par d'autres bibliothèques et centres de documentation et d'archives comme outil d'inventorisation de leurs collections.

En janvier 1997, il s'agissait seulement de descriptions assez sommaires sans image numérisée. Les photos ne pouvaient alors être consultées et reproduites que sur support papier. Très vite, se développera le cœur du système: la description des archives sur la base du standard alors encore méconnu ISAD(G) (*International Standard Archival Description (General)*) combiné avec la norme d'encodage et d'échange bibliothécaire MARC (*Machine Readable Cataloguing*). Grâce à cette combinaison, il était possible d'intégrer à la base de données les descriptions de la bibliothèque du CEGES dont l'encodage avec le logiciel VUBIS était déjà très avancé. Il était donc possible de parcourir les données en une seule fois.

Sur la toile

Pendant les premières années, *Pallas* n'était accessible qu'en salle de lecture, ce qui tenait à sa structure

technique. En effet, les descriptions étaient enregistrées sur une machine centrale, mais l'utilisateur avait besoin d'un logiciel spécifique pour consulter les données. La maintenance de ce système exigeait de grands investissements en temps et en argent. Au même moment, l'introduction et le développement fulgurant d'Internet ont offert la possibilité de toucher un public beaucoup plus large. Le CEGES en a rapidement tiré profit en lançant son site Internet au printemps 2000. À l'automne de la même année, la banque de données était consultable en ligne grâce à l'application d'une autre technologie pour le catalogue.

Pallas dans d'autres institutions

Le processus a suivi son cours et a connu des détours nécessaires et des contretemps inévitables jusqu'à ce qu'en 2004 la catalographie soit complètement intégrée dans la base de données en ligne. Ce qui eut pour effet de dissocier définitivement l'usage et la consultation des données de leur emplacement physique. *Pallas* est de ce fait devenu utilisable par des tiers. Une trentaine d'institutions – centres de documentation, bibliothèques spécialisées ou dépôts d'archives – ont exprimé leur intérêt pour le système, ou en sont déjà au stade de l'utilisation. Un pas important a récemment été franchi avec la signature d'un accord de cinq ans avec la Communauté française de Belgique

LES ARCHIVES PIERRE BEECKMANS

un regard nouveau sur la communauté juive et la persécution des Juifs en Belgique

Les recherches relatives à la communauté juive et à la persécution des Juifs en Belgique se sont accélérées ces dernières années. L'absence d'une série d'archives cruciales, en l'occurrence celles de la *Sipo-SD* en Belgique et de la section anversoise de l'Association des Juifs en Belgique, ont rendu les recherches difficiles. Dans le même temps, des archives ont jusqu'à présent été insuffisamment exploitées. Celles de Pierre Beeckmans en constituent un bel exemple. Elles font partie des pièces à conviction relatives aux affaires de collaboration avec l'occupant pendant les années 1940-1944.

Entre la fin des années 1950 et 1961, l'Auditorat général a transmis ces pièces à conviction aux Archives générales du Royaume. Il s'agit, au total, de 1089 dossiers numérotés (y compris un certain nombre de fichiers et de fardes). En 1993, les Archives générales du Royaume ont à leur tour transféré ces archives au CEGES. Après d'autres unités archivistiques de la collection des pièces à conviction inventoriées de façon détaillée, c'est

au tour des archives Beeckmans d'être désormais accessibles via un inventaire.

Biographie

Pierre Beeckmans naît à Gooik, dans le Brabant, le 10 août 1894. Il effectue ses humanités modernes au collège *Sint-Aloysius* à Ninove. Durant la Première Guerre mondiale, il est soldat sur le front où il est blessé. Vers la fin de la guerre, il est candidat officier de réserve. Il devient finalement, par le biais du cadre de réserve, lieutenant dans l'infanterie. Immédiatement après la guerre, il fait partie des troupes belges d'occupation en Allemagne.

Établi sur base de ses archives, le *curriculum* de Pierre Beeckmans présente une série de lacunes. On ne peut parler d'une carrière linéaire. De 1919 à 1920, il travaille comme employé intérimaire aux chemins de fer. Selon ses propres dires, il quitte cet emploi, car il estime son salaire trop peu élevé. Entre-temps, il se marie le 11 octobre 1919. Le couple a deux filles et s'installe à Anvers dans le courant des années 1920, plus précisément dans la *Korte Leemstraat*, un quartier à forte concentration juive. Bien qu'issu d'un milieu catholique, Beeckmans travaille

comme chef de service des départements Publicité et Vente du journal libéral anversois *De Nieuwe Gazet* du 5 décembre 1927 au 30 novembre 1932. Ce qu'il fait durant la période 1921 – novembre 1927 demeure obscur. À partir du 26 mars 1929, il travaille aussi comme agent de publicité indépendant.

Comment un belgiciste devient nationaliste flamand

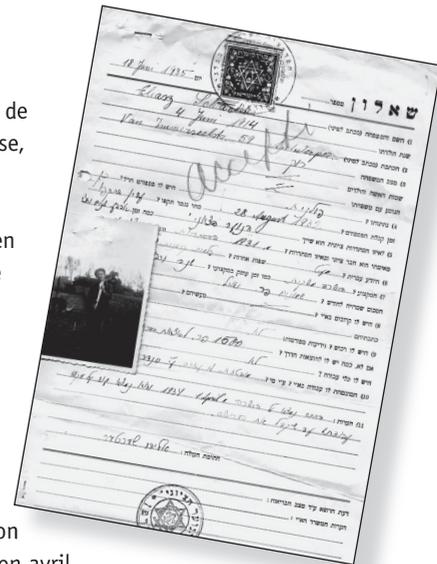
Initialement, Pierre Beeckmans est un nationaliste belge très clairement orienté à l'extrême droite. Il rédige généralement sa correspondance en français et est membre de plusieurs associations belges d'anciens combattants: la Fédération nationale des anciens combattants / *Nationaal Verbond van Oud-Strijders*, les Croix de Feu / *Vuurkruisers*, l'Amicale des officiers de la campagne 1914-1918, l'Union nationale des officiers invalides de la guerre (UNOIG) et Mars et Mercure (cercle industriel et commercial des ex-officiers et officiers de réserve).

À partir des années 1930, Pierre Beeckmans est séduit par les sirènes de l'Ordre nouveau. En 1933, il rejoint la Ligue nationale corporative (LINACO) / *Nationaal Corporatief Arbeidsverbond (NACO)* de l'industriel anversois Charles Somville et de l'avocat anversois René Lambrichts. Somville préside la section anversoise de Mars et Mercure dont Beeckmans a été le secrétaire durant la période 1931-1933. En 1933, Beeckmans est également membre fondateur de la s.a. Les Éditions belges / *De Belgische Uitgaven* qui édite les publications de LINACO. Bien que LINACO ait une forte connotation anti-juive, cela n'empêche pas Beeckmans d'être, durant

la période 1933 – novembre 1934, correspondant belge pour l'agence de publicité allemande de Rudolf Mosse, lui-même d'origine juive.

En 1936, Pierre Beeckmans entre en conflit avec la patriotique Amicale des officiers de campagne 1914-1918. Bien que toujours militant de LINACO, il rejoint la *Verbond der Vlaamsche Oudstrijders (vos* – Ligue des anciens combattants flamands) pour devenir membre de la *Vlaamsche Vereeniging voor Reserve-Officieren (vvro* – Association flamande des officiers de réserve) en avril 1938. Son intérêt apparent pour la "cause flamande" et le nationalisme flamand sont sans doute autant liés à la recherche de clients pour son agence de publicité que de partis d'Ordre nouveau. Ainsi fournit-il, à partir d'environ 1938, les annonces pour la revue du *vvro*, *Weerkracht en Volk* (1938-1940). En juillet 1937, il a également accepté de placer des annonces pour la revue anti-juive *Volksverwering*, créée la même année par René Lambrichts et organe de l'organisation homonyme. En partie du fait de divergences internes, LINACO a périéclité au cours de l'année 1936.

Durant la mobilisation de 1939, Pierre Beeckmans se porte volontaire, notamment parce que, du fait de la guerre, son agence de publicité bat rapidement de l'aile. En tant que commandant de compagnie – lieutenant de la 1^{ère} compagnie du 2^e régiment cycliste frontière, il participe à la campagne des 18 jours. Du 28 mai à début juin 1940, il est prisonnier de guerre. La Seconde Guerre, à l'instar de la Première, mine sa santé. Selon son témoignage, il doit effectuer le 24 mai une contre-attaque entre Harelbeke et



Par l'intermédiaire du bureau juif de migration *Palestina Amt*, des Juifs pouvaient émigrer en Palestine. Pour en recevoir l'autorisation, ils se recyclaient souvent en agriculteurs. Voici un exemple d'un certificat du *Palestina Amt*.

Kuurne. Au cours de celle-ci, les bombardements sont si violents qu'il en devient une "loque humaine" et ne peut poursuivre son service qu'au prix de gros efforts. De retour de captivité, son médecin diagnostique un affaiblissement cardiaque et lui prescrit le repos nécessaire.

Via la *Volksverwerking*

La profession d'agent publicitaire n'offre que peu de perspectives enviables en temps de guerre. Plusieurs des anciens commanditaires de Pierre Beeckmans, tels la *WVRO*, doivent cesser leurs activités, d'autres sont moins enclins à faire encore de la propagande ouverte dans des revues, d'autres encore ferment leurs portes. Après quelques semaines d'inactivité, Beeckmans sollicite son adhésion au *WVW* le 16 août 1940. Quelques temps plus tard, il croise à nouveau René Lambrichts, ce qui le conduit sur la voie de la *Volksverwerking* – dont, malgré son attitude anti-juive, il n'était pas membre avant-guerre – et de l'*Algemeene SS-Vlaanderen*.

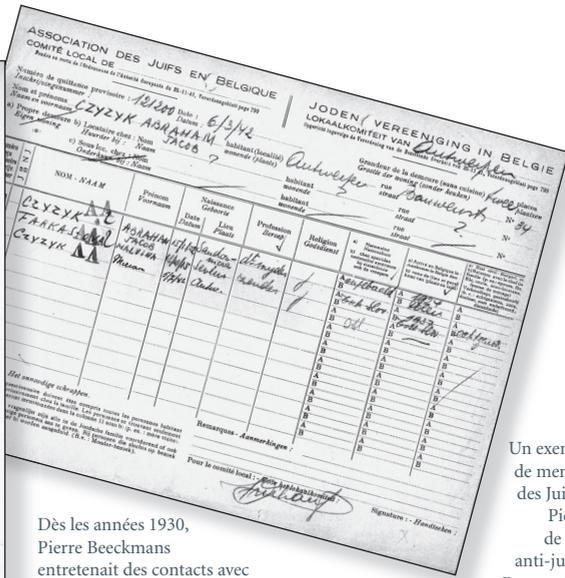
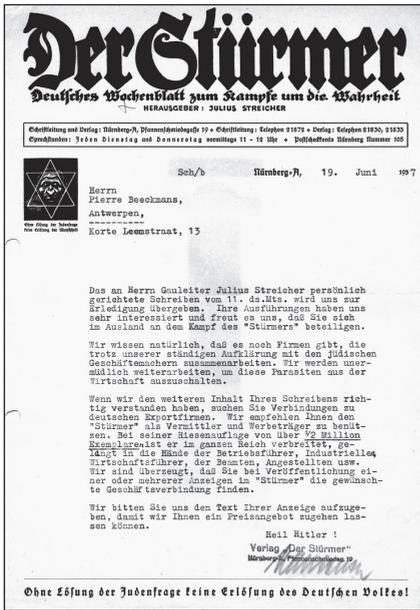
À partir d'octobre 1940, Pierre Beeckmans officie comme collecteur d'annonces pour la *Volksverwerking* et, à partir du 9 novembre, il est officiellement mentionné comme responsable de la publicité pour le journal. Cela ne semble cependant pas lui rapporter suffisamment car quelques mois plus tard, il offre ses services à la direction du *WVW* de l'arrondissement d'Anvers "pour un emploi temporaire dans un service de l'Etat, de la Province ou de la Commune". René Lambrichts et la *Sipo-SD* ont d'autres visées pour lui. Lorsque le 28 février 1941, la sa *Uitgeverij Volksverwerking* est créée, Beeckmans est désigné comme administrateur. Le 6 mai 1941, il est officiellement désigné comme responsable

de l'administration de la *Volksverwerking* et perçoit un salaire fixe.

Vers la collaboration

En mars 1941, la *Volksverwerking* crée, avec l'aide de la *Sipo-SD*, la Centrale anti-juive pour la Flandre et la Wallonie (*Landelijke Anti-Joodse Centrale voor Vlaanderen en Wallonië*). Cette création se fait vraisemblablement sur base de l'exemple de l'*Institut zur Erforschung der Judenfrage* créé le 26 mars de la même année sous la tutelle de l'idéologue nazi Alfred Rosenberg. Ce dernier est à la tête de l'*Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg* (*ERR*) créée en 1940. L'*ERR* collabore étroitement avec la *Sipo-SD* et est responsable, dans les régions occupées, de la collecte et de la confiscation des bibliothèques et œuvres d'art appartenant aux Juifs, aux francs-maçons et à ceux qui sont considérés comme des ennemis de l'idéologie nationale-socialiste.

La Centrale anti-juive pour la Flandre et la Wallonie est une espèce de bureau d'étude et de documentation, probablement une *Hohe Schule* en devenir de la *ERR*, étudiant la "question juive", organisant des recherches sur "l'influence juive" et proposant des "mesures pratiques" pour démanteler cette "influence". Dans la pratique, cela signifie que cette Centrale établit un fichier des habitants juifs. Pour ce faire, elle se base sur les registres de juifs établis par les administrations communales à la demande de l'occupant. En outre, la Centrale devient en quelque sorte la plaque tournante pour la dénonciation de Juifs qui ne se soumettent pas aux ordonnances allemandes. Dans la foulée, elle instaure en août 1941 un contrôle



Dès les années 1930, Pierre Beekmans entretenait des contacts avec des instances allemandes antisémites, comme le journal *Der Stürmer* de Julius Streicher. Voici une lettre de *Der Stürmer* à Beekmans du 19 juin 1937.

Un exemple d'un formulaire de membre de l'Association des Juifs de Belgique (AJB). Pierre Beekmans, chef de la Centrale nationale anti-juive et responsable du Bureau des études raciques et généalogiques, marque d'un double "A" les Juifs déportés. Après la guerre, il est apparu qu'il savait qu'ils étaient déportés en Haute-Silésie. Tous les membres de la famille Czyzyk ont été déportés. Le père, Abraham Czyzyk, a été amené à Camiers dans le Nord de la France, où il a été forcé à travailler pour l'"Organisation Todt". En octobre 1942, il est transporté à la caserne Dossin à Malines, d'où il est parti vers l'Est par le XVI^e convoi du 31 octobre 1942. Près de six mois plus tard, le 19 avril 1943, suivaient son épouse Malvina Falkas-Ova et sa fille Myriam par le XX^e convoi. Vu le très jeune âge de Myriam, elles avaient bien sûr échappé aux razzias anversoises de l'été 1942. En principe, la *Sipo-SD* avait pour consigne de ne pas déporter les mères d'enfants de moins d'un an. Apparemment, cette consigne n'a pas fait long feu. Myriam sera finalement déportée à l'âge de neuf mois, ce qui la situe parmi les plus jeunes déportés de Belgique. Son nom et d'autres données de ce formulaire de l'AJB sont écrits de la main de Beekmans. Aucun membre de la famille ne survivra à la guerre.

des Juifs: ses membres – au nombre de 25 environ, presque exclusivement actifs dans le Grand-Anvers – ont pour tâche de parcourir les rues à la recherche de Juifs qui ne se soumettent pas aux ordonnances allemandes. Tous les renseignements sont transmis pour information à la *Sipo-SD*.

Ce qui caractérise les organisations de collaboration comme la Centrale, c'est qu'elles sont logées dans une "habitation juive" confisquée, et plus précisément au siège de l'organisation internationale de coordination de réfugiés BELHICEM (1939-1940) située à la rue Philippe de Champagne, à Bruxelles. En mars 1943, la Centrale déménage à l'avenue Louis Lepoutre à Bruxelles et elle est – en concertation avec la *Sipo-SD* – transformée en Bureau des études raciques et généalogiques (*Bureau voor Ras- en Sibbekundige Opzoekingen*).

Pierre Beekmans devient le patron de la Centrale. Il dispose de deux employés dont l'Anversois Maurice Buffet, musicien de la même génération, membre avant-

guerre déjà de la *Volkswerwing* et, durant l'occupation, de l'organisation anti-maçonnique l'Épuration (*De Bezem*). Tout comme Beekmans, il est membre de la SS. Sa fille Maria, âgée de 18 ans, travaillera également par la suite à la Centrale.

La tâche de Pierre Beekmans consiste principalement à établir des statistiques sur la communauté juive de Belgique sur base des registres de Juifs et des listes de membres de l'Association des Juifs en Belgique (*Vereeniging van joden in België*), érigée à la demande de l'occupant. Il établit ensuite, en tant que responsable du Bureau des études raciques et généalogiques, des dossiers portant sur des personnes qui déclarent ne pas être d'origine juive ou qui, en tant que non-Juifs, ont épousé des Juifs. Lorsque les déportations de Juifs commencent, il se rend régulièrement à la caserne Dossin à Malines, d'où partent les convois. Selon des témoignages d'après-guerre, Beekmans y apparaît à chaque fois avec des listes qu'il contrôle. C'est lui également qui décide si quelqu'un est ou



À la Libération, l'agent publicitaire Pierre Beeckmans (au premier rang, deuxième en partant de la gauche) fuit en Allemagne, où il poursuit son travail pour la *Sipo-SD*. Il est arrêté le 23 mai 1945. Lors du procès de la *Volksverwertung*, il est condamné à mort, jugement qui est confirmé en appel. Gracié le 7 juin 1952 sur base d'un arrêté motivé de commutation de peine, il est libéré le 16 avril 1960. À sa gauche, se tient l'avocat René Lambrichts, le chef de la *Volksverwertung*, arrêté en juin/juillet 1945. Lambrichts s'en sortit en appel avec la détention à perpétuité et fut mis en liberté conditionnelle dès le 23 décembre 1951. Au cours de l'enquête judiciaire d'après-guerre, Il déclara : "À la fin de 1942, j'ai appris par des volontaires du Front de l'Est que les Juifs de Pologne étaient systématiquement tués. Sans soupçonner l'ampleur des atrocités".

non d'origine juive et vérifie si quelqu'un a ou non contracté un "mariage mixte" ce qui signifie en principe qu'il/elle n'est pas déporté(e).

À la Libération, Pierre Beeckmans prend la fuite en Allemagne où il poursuit son travail pour la *Sipo-SD*. Il est arrêté le 23 mai 1945. Lors du procès collectif contre la *Volksverwertung*, il est condamné à mort, un jugement confirmé en appel. Le 7 juin 1952, il bénéficie d'une grâce sur base d'un avis motivé et est libéré le 16 avril 1960.

Les archives

Les archives comportent 8 mètres courants, soit initialement 151 dossiers et fichiers numérotés de 350 à 500. Une série de volumes fait défaut. Nous en ignorons la cause.

L'ensemble est en fait constitué de trois fonds d'archives. Tout d'abord les archives personnelles de Pierre Beeckmans qui concernent ses activités professionnelles,

sa carrière en tant qu'officier de réserve, son militantisme anti-juif et ses activités en tant que directeur de la Centrale anti-juive et du Bureau des études raciques et généalogiques. Dans le cadre de la persécution des Juifs, nous y trouvons des données sur les activités de Beeckmans en tant que membre et responsable de l'administration de la *Volksverwertung*, des fichiers d'entreprises juives, des listes de membres par famille de l'Association des Juifs en Belgique, des statistiques de Beeckmans concernant la communauté juive en Belgique et quelque 800 dossiers individuels de personnes déclarant ne pas être d'origine juive (il s'agit généralement de mariages mixtes).

Les formulaires de membres de l'AJB établis par famille méritent une attention particulière. Comme ils sont classés par ville et, dans ce cadre, par ordre alphabétique et par rue, ils permettent d'établir une carte de la communauté juive de Belgique. En outre, les formulaires contiennent également des données sur la nationalité, le pays d'origine et la profession. Elles permettent également de repérer qui a, en définitive, été déporté et qui ne l'a pas été ¹.

Les archives Beeckmans comprennent ensuite des archives juives confisquées. Ces documents ont été saisis au cours des actions entreprises par la *Sipo-SD* contre des organisations juives lors de l'invasion, aux sièges des associations juives en Belgique et dans le Nord de la France en 1940. Il s'agit en grande partie des archives de l'association juive de réfugiés BELHICEM (1939-1940), et des

¹ Lieven SAERENS, "De jodenvervolging in België in cijfers", in *Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 17, 2006, p. 199-235.

archives du bureau de migration sioniste *Palestina-Amt – Joodsch Nationaal Fonds (JNF) / Fonds national juif (FNJ) / Keren Kayemeth Leisraël (KKL) (1934-1940)*. On peut en déduire qu'on est ici en présence des archives quasi complètes de BELHICEM. Outre des dossiers individuels à propos de réfugiés juifs, des statistiques et des listes de Juifs immigrés, de la correspondance, des dossiers financiers et des interventions auprès de la Sûreté de l'État, s'y trouvent d'intéressants rapports et notes sur la situation des réfugiés juifs à l'étranger (en particulier en Italie, au Luxembourg, Amérique du Sud, France, protectorat de Bohême-Moravie, Suisse et Angleterre). L'organisation sioniste *Palestina Amt*, dont les premières traces remontent à 1908, distribue à partir des années 1920 les certificats britanniques pour l'immigration (légale) vers la Palestine tandis que le Fonds national juif, érigé en 1901, a pour objectif "d'acheter des terres en Palestine considérée comme la propriété inaliénable du peuple juif". Sur cette base, de nombreux sionistes se sont formés en Belgique pour devenir agriculteurs dans l'espoir de pouvoir ainsi, via le *Palestina-Amt*, émigrer en Palestine. Des ingénieurs et des travailleurs diplômés ont également tenté leur chance. Les archives se composent de quelque 170 dossiers individuels contenant souvent des lettres de recommandation d'agriculteurs "autochtones" locaux, de même que des rapports de réunions du "commissariat" de *Keren Kayemeth Leisraël (1935-1940)*. Enfin, on trouve entre autres également dans le fonds Beeckmans des pièces d'archives de la Société culturelle israélite sépharдите de Bruxelles (1928-1932) et de l'Association des femmes sionistes Wizo (Anvers, 1937-1938), de la correspondance de l'Office juif de presse et de

documentation (Bruxelles, 1937-1938) et des listes fragmentaires et non datées de diverses organisations juives anversoises tels le *Achiduth*, cercle de jeunesse sioniste et le *Histadruth Haschomer Hatsair*.

La présence de ces archives juives donne aussi à penser que Pierre Beeckmans a été impliqué dans l'élaboration du rapport *Sonderbericht. Das Judentum in Belgien* établi en janvier 1942 par le chef de la *Sipo-SD* en Belgique, Ernst Boje Ehlers. Dans ce document, on trouve notamment un aperçu du fonctionnement des associations juives.

La dernière partie des archives émane d'Émile Digneffe (1858-1937), bourgmestre libéral de Liège (1921-1928) et président du Sénat (1932-1934). On y trouve des informations sur des organisations nationalistes belges et anti-communistes. Difficile de savoir comment ces documents ont atterri dans les archives Beeckmans. Il s'agit probablement du résultat d'une des actions de pillage de la *Sipo-SD*.

On peut considérer que d'autres fonds d'archives contiennent également des documents qui, à l'origine, faisaient partie des archives Beeckmans. Nous songeons par exemple aux archives partielles de l'Auditorat général (AA 1912) conservées au CEGES où au sein des pièces à conviction relatives à la *Volksverwering* figurent quantité de documents d'associations juives. Bien évidemment pour avoir un meilleur aperçu des activités de Pierre Beeckmans, il convient également de consulter son dossier auprès de l'(ancien) Auditorat général, dossier qui fait partie du procès de la *Volksverwering*.

Lieven Saerens

ARCHIVES HUGO GIJSELS (1950-2004)

Il y a quelques mois, la veuve du journaliste d'investigation Hugo Gijssels décédé en 2004 offrait les archives de ce dernier au CEGES (cotes AA 1868 et 1896). Il s'agit d'un ensemble surtout documentaire très étendu consistant en coupures de presse, publications, correspondance et autres documents de et au sujet d'organisations et personnes d'extrême droite en Belgique.

Passionné comme il l'était, Gijssels rassembla depuis la fin des années 70 une trentaine de mètres courants de documents sur tous les aspects de (l'extrême) droite en Flandre et en Belgique francophone, du *Vlaams Blok* à Vanden Boeynants en passant par la bande de Nivelles.

Ce matériel, il l'utilisa dans ses articles écrits notamment pour *Humo* et dans des publications comme *VlaamSSche Kronijken* (en collaboration entre autres avec Johan Anthierens) (1987), *De Barbaren. Migranten en racisme in de Belgische politiek* (1988), *Het Vlaams Blok 1938-1988 – Het verdriet van Vlaanderen* (1989), *De Bende en Co* (1990), *Het leugen paleis van van den Boeynants* (1990), *Netwerk Gladio* (1991) et *Open je ogen voor het Vlaams Blok ze sluit* (1994).

Un connaisseur de l'extrême droite

Bien avant le "*Zwarte zondag*" ("Dimanche noir") de 1991 et les premières publications scientifiques sur le phénomène – comme *Herfsttij van de 20^e eeuw - extreem-rechts in Vlaanderen*, du reste le résultat d'un colloque du CEGES – Gijssels fut un des premiers à prévenir de la montée du *Vlaams Blok*. Certains le décrivent même comme l'"inventeur" du cordon sanitaire. Mais il ne cessa de marteler que toute l'extrême droite menaçait la société. Déstabilisation et scénarios de coups de force n'étaient en effet pas inimaginables dans les années 80.

On ne lui sut pas toujours gré de ses publications dérangeantes; ainsi *VDB* aboutit à une confrontation juridique dont Gijssels sortit perdant. L'accès à l'antenne de la *BRTN* lui fut en outre interdit après quelques propos sévères contre le *Blok*. Par contre, il intervint encore dans les années 90 comme conseiller pour le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

Les conclusions tirées par Gijssels du matériel qu'il avait rassemblé n'étaient pas toujours scientifiquement fondées et ont pu sembler parfois précipitées. Ceci n'empêche que l'ensemble documentaire présenté ici est d'une grande valeur, surtout parce qu'un certain nombre de sources

émanant de particuliers et des pouvoirs publics sur ce passé récent ne sont pas accessibles. Pour l'analyse de la montée de l'extrême droite en Europe occidentale à partir des années 70, la collection de Gijssels est donc particulièrement utile.

La première phase de la mise en accès de ce fonds volumineux est achevée; l'ensemble devrait être consultable pour le public à la mi-2007.

Dirk Martin

| CHAMBRE - KAMER | | COMMISSION D'ENQUÊTE | | ONDERZOEKS-COMMISSIE | |
|--|--------------------|----------------------|--------------|----------------------|--|
| 10/10. | STENOGR. HOUDRY | EVTL REVIS. | DACT. CVH | DAT. | |
| <p>Je ne sais pas si on a voulu vous cacher ce rapport lorsque vous étiez ministre, puisqu'il a été rédigé à cette époque.</p> <p>On ne dit pas que vous êtes impliqué dans ce coup d'Etat mais on dit que vous avez été impliqué dans le financement du NEM CLUB (Nouvelle Europe Magazine), et qu'il y avait peut-être derrière ^{derrière} un coup d'Etat éventuel le NEM CLUB. C'est ce qu'on dit dans ce rapport. Nous sommes-nous bien compris ?</p> <p>M. Vanden Boeynants xx. - Qui a signé ce rapport ?</p> <p>M. le président. - Le major De Cock.</p> <p>M. Vanden Boeynants. - Ce major avait-il des preuves ?</p> <p>A-t-il pu donner une preuve concrète de cette accusation ?</p> <p>C'est une honte !</p> <p>M. le Président. - J'étais jeune à cette époque. Je n'ai pas connu le major De Cock. Ce que je puis dire, c'est que ce rapport a été rédigé à cette époque.</p> | | | | | |
| PAR.STENOGR. | | PAR.REVIS. | | VOIR 11 | |

Enquête parlementaire lutte contre le banditisme (1989-1990). Vanden Boeynants et un coup d'Etat ?

LA BIBLIOTHÈQUE DU CEGES

Un outil incontournable pour le contemporainiste

Née en même temps que l'institution, vers 1967-1968, la bibliothèque du CEGES a pâti longtemps de la naissance tardive de ce dernier, près d'une génération après la fin du conflit mondial. Même si elle a pu disposer dès ses premiers pas des collections livresques rassemblées empiriquement, autrefois, par Inbel – l'Office belge d'information et de documentation de Londres –, elle a longtemps vu son expansion contrariée par la relative modicité de ses moyens tandis que sa validité était de surcroît contrariée par le véritable "trou noir" bibliographique de la période 1945-1970, durant son inexistence structurelle.

Avec le temps, les choses allèrent s'améliorant budgétairement parlant, ce qui permit un suivi plus systématique des productions scientifiques récentes tandis qu'une partie du déficit originel des collections était comblé par le biais de l'antiquariat. Vers 1995, la bibliothèque constituait déjà un instrument de travail fort honorable pour l'étude du dernier conflit mondial, dans ses prémices et ses conséquences immédiates, tant pour notre pays que pour les États immédiatement voisins. La mission du Centre ayant été étendue en 1997-1998

dans la redéfinition des statuts du CEGES, la bibliothèque dut désormais se pencher non seulement sur la Première Guerre mondiale mais aussi sur l'ensemble des conflits du "court XX^e siècle" où se retrouva impliqué notre pays, de près ou de loin. Son approche devait toutefois rester fidèle à celle du passé, c'est-à-dire résolument attachée à aborder cette histoire sous l'angle sociétal (pris dans le sens le plus large du terme) beaucoup plus que sous celui du "militaria" – étant entendu que celui-ci n'est pas négligé pour autant.

Les impacts des guerres sur les plans sociaux, politiques, économiques, culturels et psychologiques continuent ainsi d'être privilégiés, et tout particulièrement les domaines suivants:

- La vie intellectuelle en général (littérature, philosophie et art) durant les phases de tensions ou de confrontations majeures.
- Les radicalités politiques de droite (fascisme/nazisme, nationalisme "fermé") ou de gauche (communisme(s), anarchisme, syndicalisme révolutionnaire) et leurs résurgences dans le siècle.
- Les glissements, reclassements et ruptures constatées au sein des forces politiques ou sociales traditionnelles lors de ces "temps" d'accélération de l'histoire que constituent les guerres mondiales.



- La notion de violence politique dans ses différents aspects et, au-delà, les génocides et “épurations ethniques” du XX^e siècle, des Arméniens aux Tutsis, en passant par la *Shoah* et les massacres balkaniques.
- Le sort réservé aux différentes minorités ethniques européennes dans le siècle écoulé et plus spécialement leur statut changeant à la suite des conflits mondiaux, ainsi que leurs revendications... et leurs confrontations.
- La géopolitique de l’espace européen, intégrée dans son environnement diplomatique, stratégique et psycho-humain, dans ses continuités et ses ruptures.

Avec l’écoulement des années et au fil des projets de recherche impulsés par le CEGES, la bibliothèque s’est ouverte sur

de nouveaux champs d’investigation. Citons notamment la mémoire sociétale et ses représentations collectives, les phénomènes migratoires résultant, directement ou indirectement, des conflits ou des guerres civiles (Espagne, Italie, Grèce, Pologne...), la colonisation et la décolonisation, l’émergence de “nouveaux phénomènes” politico-sociaux (fondamentalismes religieux, contestations sociales et frictions générationnelles, post-communisme et “revivals” nationalistes), etc., etc.... Bref, la bibliothèque du CEGES s’efforce d’être un instrument performant pour le chercheur qui pose le regard sur l’histoire du siècle écoulé.

Alain Colignon

DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION RELATIVE À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Les Archives générales du Royaume (AGR) ont versé au CEGES une collection de quelques centaines de livres et brochures sur la Première Guerre mondiale. Cette collection est actuellement en phase de catalogage.



Pangermanisme à la sauce Guillaume II : un petit exemple, parmi beaucoup d'autres, de la documentation transmise par les AGR.

Le cœur de la bibliothèque du CEGES se compose de publications datant des années 1940 et 1950: le Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale était en effet focalisé sur le rassemblement de documentation relative au second conflit mondial en Belgique. Lors du changement d'appellation en Centre d'études et de documentation Guerre et Sociétés contemporaines en 1997, l'ambition de la bibliothèque a été élargie et s'est dès

lors portée sur l'ensemble des conflits du XX^e siècle.

Cela implique que la Première Guerre mondiale occupe une place de plus en plus centrale dans les collections. Depuis 1997, les ouvrages publiés au sujet du Premier conflit mondial ont fait l'objet d'une politique d'acquisition systématique; ce qui a permis de suivre depuis 10 ans l'évolution de la littérature scientifique à ce sujet.

En ce qui concerne les publications datant de la guerre et de l'immédiat après-guerre, les ouvrages relevant de l'antiquariat constituent le moyen d'acquisition le plus appréciable. Les possibilités en sont limitées pour des raisons financières. Les dons sont par ailleurs indispensables pour compléter cette collection.

Ces deux canaux d'acquisition mènent à une fragmentation certaine puisqu'il ne s'agit pas toujours de séries complètes. Le versement des AGR qui se compose de brochures et d'ouvrages permet non seulement de combler des lacunes mais également d'enrichir la collection par de nouveaux titres. Une grande partie de ces publications sont en allemand.

Grâce au projet "Rétrocatalographie et catalogue collectif" du programme de digitalisation des collections des institutions scientifiques fédérales, ces livres et brochures pourront être rapidement intégrés dans Pallas, et par là-même accessibles au public et aux chercheurs. Ces publications seront sans nul doute valorisées dans le cadre des initiatives organisées pour commémorer le nonantième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale en 2008.

Dirk Luyten

LES ARCHIVES PHOTOGRAPHIQUES DE L'AGENCE SIPHO

Un fonds bien plus complexe qu'il n'y paraît...

Depuis 1998, le CEGES s'est lancé dans la digitalisation systématique du fonds photographique Sipo (formule abrégée de Service international photographique) dont il est dépositaire depuis 1970. À terme, ce sont 300.000 clichés relatifs aux actualités belges et étrangères des années 1930 et 1940 qui seront ainsi rendus accessibles via le site Internet du CEGES. Certes, ces images connaissent aujourd'hui déjà un important succès en tant que matériel illustratif au sein de diverses publications médiatiques ou scientifiques. Cependant, pour être exploitées comme des sources historiques à part entière, elles manquent encore d'une mise en contexte rigoureuse et approfondie.

Ce constat est d'autant plus fondé qu'il n'implique pas qu'une seule agence belge, mais tout un réseau international de la presse illustrée de la période de guerre. Loin d'être homogène, le fonds conservé au CEGES rassemble ainsi des photos qui, en plus du cachet Sipo, ont été estampillées par des agences non seulement belges mais également allemandes, françaises ou britanniques... Les légendes souvent partisans rédigées dans des langues différentes, les éventuels

cachets de services de censure témoignent des trajectoires variées des clichés photographiques assemblés dans ce fonds documentaire. L'hétérogénéité de cette collection suscite à tout le moins nombre de questions sur la nature des activités de l'agence Sipo avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que sur les types de relations, plus ou moins exclusives, qui l'ont liée à d'autres organes de la presse illustrée belge et étrangère.

Les débuts d'une petite agence belge

C'est le 12 mai 1933 qu'est constituée la société anonyme Sipo dont l'établissement est fixé au 32, rue de l'Amazone à Saint-Gilles. Le 12 août 1938, l'agence de presse est vendue par le groupe Glikman-Kopiloff au groupe Vinckenbosch-Buisseret. Dès septembre 1938, Louis Timmermans assure les fonctions de directeur de l'agence de presse. Avant-guerre, la modeste agence de presse se consacre essentiellement à la vente en Belgique de photographies provenant de correspondants étrangers principalement français, anglais, hollandais et allemands. Sipo entretient notamment des contacts étroits avec l'agence berlinoise Atlantik dirigée par le Docteur Hermann qui prendra par la suite la tête du *Referat Bildpresse* de Berlin. À la veille de la Seconde Guerre

Image du film *Sieg im Westen* qui met en scène des soldats allemands attaquant la ligne Maginot, Janvier 1941.



mondiale, l'agence de Timmermans suscite déjà la méfiance de la part de certains membres de l'Association des reporters-photographes de la presse belge.

Ces craintes s'avèreront rapidement fondées. Dès juillet 1940, Siphos peut reprendre du service car elle figure désormais parmi les organes agréés par la *Propaganda Abteilung (PA)* au même titre que les agences Sado et Graphopresse, rejointes en janvier 1941 par le service photographique de l'agence Belga-Press créée par l'occupant allemand. Ces trois, puis quatre, organes de presse détiennent dès lors le monopole des photos d'actualité pour la Belgique et le Nord-Pas-de-Calais. Parallèlement à cette situation, la section Presse illustrée de la *Propaganda Abteilung*, dirigée par le *Sonderführer* Marx (puis Quadflieg), assure deux fonctions essentielles: d'une part, le contrôle quotidien des images fournies par les agences agréées et destinées à la publication et d'autre part, la diffusion

d'images allemandes dans la presse belge. Siphos devient ainsi le correspondant exclusif en Belgique des agences allemandes Orbis, Atlantik et Transocean, des firmes londoniennes *The Topical Press Agency*, *London News Agency* et *Photos Pictorial Press*, et le correspondant régulier des agences françaises Lapi et DNP.

Ascension et prospérité à la faveur de l'Occupation

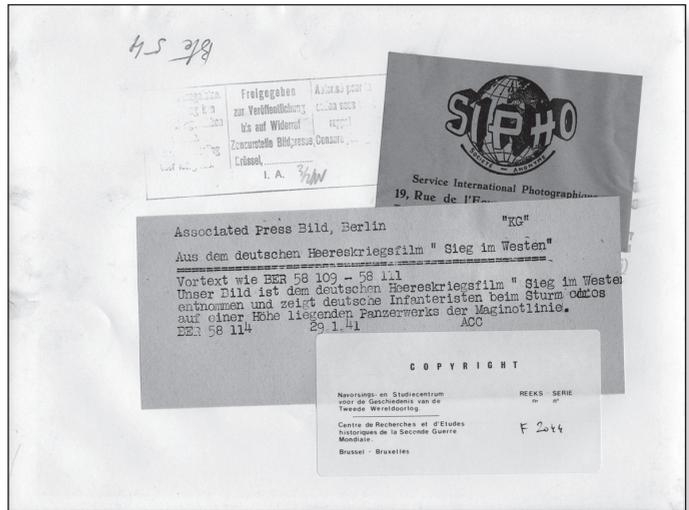
À en croire le témoignage des employés de Siphos, Louis Timmermans se rend quotidiennement dans les locaux de la *PA* afin de soumettre les photos de son agence à la censure préalable de Marx. Grâce aux liens étroits qui unissent progressivement le *Sonderführer* et le directeur d'agence, Siphos jouera de plus en plus sûrement le rôle d'intermédiaire entre la *PA* et les organes de presse belge. Plusieurs pièces de correspondance montrent ainsi que Siphos était habilitée à rappeler aux journaux l'obligation de se faire l'écho de cer-

tains reportages ou à reprocher à d'autres la publication de photos sans autorisation explicite de la PA. C'est dans ce contexte de connivence que Louis Timmermans semble avoir été associé à l'acquisition plus ou moins coercitive d'archives photographiques de deux agences belges que sont Keystone et Actualit.

Dans le premier cas, Paul Polinet déclare le 5 mars 1945 que lors de la levée du séquestre allemand sur les photos de l'agence Keystone, dont il est le directeur, il aurait constaté la disparition d'archives relatives aux "marines de guerre, aviation militaire, tous les documents sur le nazisme en Allemagne depuis 1933 jusqu'en 1939, de même toutes les archives concernant Mussolini et le fascisme en Italie" ¹. Au terme de cette déposition, Paul Polinet formule l'hypothèse selon laquelle ces photographies auraient été versées aux archives SiphO. La présence largement minoritaire d'images estampillées par cette agence au sein du fonds du CEGES permet de penser que les archives photographiques de Paul Polinet n'ont pas été intégrées dans les collections SiphO ou lui ont été restituées.

Pour sa part, Georges Champroux, directeur de l'agence Actualit, témoigne du fait qu'au cours de la première année d'occupation, Louis Timmermans et un officier de la PA se sont rendus à son domicile et ont emporté une cinquantaine de boîtes d'archives photographiques. "Pendant près de deux ans, j'ai fait traîner

les négociations que m'imposait Marx. J'étais convoqué au siège de la PA rue Guimard. Le sieur Timmermans assistait aux négociations. C'est sous l'emprise de la contrainte morale que je fus forcé le 29 juillet 1943 à signer l'acte de vente de mes archives" ². Les archives conservées au CEGES assoient non pas la véracité, mais la vraisemblance d'une partie de cette



déclaration puisque l'on retrouve dans le fonds SiphO un nombre important de photos des années 1930 estampillées par l'agence Actualit, mais également une lettre envoyée le 15 octobre 1943 par SiphO à Georges Champroux, attestant que "nous avons acheté l'entièreté de vos archives" ³.

Au-delà de ces deux cas particuliers, il est un fait avéré que SiphO connaît un essor significatif à la faveur de l'Occupation.

Au verso de l'image, différents cachets témoignent du parcours de cette photographie particulière: légende rédigée par l'Associated Press Bild de Berlin, cachet de la censure allemande en Belgique, étiquette de l'agence SiphO. Autant de paramètres qui guident la prise en considération de cette image comme source historique à part entière.

1 Auditorat militaire auprès du Conseil de guerre de Bruxelles (AMCGB), *Dossier judiciaire SIPHO (dossiers 1157-1167)*, farde 5, document 50, déposition de témoin, 5.3.1945, p. 2.
 2 AMCGB, *Dossier judiciaire SIPHO (dossiers 1157-1167)*, 4^{ème} liasse, Farde Timmermans, déposition de Georges Champroux, 22.10.1945, p. 1.
 3 CEGES, Fonds AA 1188/7, lettre du 15.10.1943.

Le jugement du 20 avril 1946 rappelle à ce propos que “le chiffre d’affaire de la firme est passé de frs 129.830,15 pour les huit derniers mois de l’année 1940 à frs 1.409.164,36 pour l’année 1943 et à 1.518.305,95 pour les huit premiers mois de l’année 1944”⁴. De 1939 à 1944, le personnel de Siphos passe de 2 à 20 employés. Cette croissance spectaculaire s’explique notamment par le fait que Siphos diversifie ses activités: en plus de vendre des photos belges et étrangères, l’agence se met désormais à la production de reportages photographiques. Jean Crommelynck, qui dispose de l’appui de la PA, est le premier photographe engagé par SIPHO. Suivront Désiré Alexis, Jean Van Bruyssel, Jacques Vriens, Edouard Cluytens, Louis Leblois et Laurentius Vergauwen.

Les liens entre l’agence Siphos et la puissance allemande ne seront jamais aussi évidents que le 28 janvier 1943, jour du rachat de l’agence belge par l’agence *Atlantic-Orbis* entre-temps fusionnée et toujours dirigée par le Dr Hermann. Selon les termes du directeur de l’agence Sado, Léonid Itin, Siphos devient alors une “entreprise allemande camouflée sous des dehors belges”⁵.

Le 20 avril 1946, le Conseil de guerre de Bruxelles reconnaît Louis Timmermans et la plupart des photographes ayant travaillé pour Siphos coupables d’“avoir méchamment ou sciemment dirigé, pratiqué par quelque moyen que ce soit,

provoqué, aidé ou favorisé une propagande dirigée contre la résistance à l’ennemi ou à ses alliés...”⁶. En corollaire à ce jugement, le Conseil de guerre prononce également “la confiscation du matériel de laboratoire et de photographie, du matériel de bureau et des archives photographiques de l’agence Siphos”⁷.

Un “petit monde” à découvrir, des réseaux à détricoter

Les informations présentées ci-dessus proviennent essentiellement des archives de l’Auditorat militaire auprès du Conseil de Guerre de Bruxelles et de la correspondance de l’agence Siphos conservée au CEGES. Un intéressant mémoire de licence compense un tant soit peu le manque flagrant de travaux au sujet de la presse illustrée en Belgique occupée, mais ne peut naturellement lever toutes les incertitudes qui persistent à ce sujet⁸. Il reste notamment à détricoter les liens qui unissaient les directeurs d’agence, les photographes et les officiers de la *Propaganda Abteilung*, notamment au travers de l’Association générale des reporters photographes de la presse belge. À dater du 29 novembre 1940, tout photographe belge ne peut exercer sa profession qu’en s’affiliant à la nouvelle Association de la presse illustrée (ou Groupement de la presse illustrée). Redoutable moyen de contrôle, cette association fonctionnera sous la

4 AMCGB, *Dossier administratif SIPHO (dossier 1711/45)*, Jugement du conseil de guerre du 20 avril 1946, p. 3.

5 AMCGB, *Dossier judiciaire SIPHO (dossiers 1157-1167)*, 4^{ème} liasse, farde XI, Procès-verbal des audiences publiques, déposition du témoignage de Léonid Itin, p. 5.

6 Article 118 bis du Code pénal.

7 Dossier administratif 1711/45, Jugement du Conseil de guerre du 20 avril 1946, p. 12

8 Céline RENÇON, *SIPHO 1940-1944 Une agence de photographie au service de la propagande nazie en Belgique*, Bruxelles, mém. lic. en histoire ULB, 1999-2000.

présidence de Jan Buysse, puis d'Hendrik Selleslaghs, alors directeur du service photographique de Belga-Press. Le personnel de l'agence Siphon'y sera pas étranger puisque le photographe Edouard Cluytens assurera la vice-présidence de l'Association et que Louis Timmermans y sera le délégué pour la section Agences photographiques.

Des recherches à haute valeur ajoutée...

La mise au jour de tels réseaux interpersonnels mériterait assurément que l'on poursuive les recherches en ce domaine. Les archives du séquestre n'ont d'ailleurs pas encore livré tous leurs secrets et sont susceptibles de mieux faire connaître le fonctionnement de l'agence Siphon'et surtout la nature de ses relations avec les autres protagonistes de la presse illustrée belge et étrangère dans les années 1930 et 1940. Ces recherches revêteraient non seulement une valeur en soi pour l'étude de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, mais permettraient également de mieux appréhender les documents iconographiques que recèle le fonds Siphon'. Actuellement, tout un pan de l'histoire de ces photos elles-mêmes nous échappe. Il serait tout à fait passionnant de guider l'interprétation des images en fonction non seulement de leur légende, mais également de leurs cachets successifs. À l'image du médiéviste qui, à partir de palimpsestes, retrace la trajectoire d'un précieux manuscrit.

Anne Roekens

DIGITALISATION DE LA PRESSE CLANDESTINE ET LA PRESSE CENSURÉE BELGES

Le CEGES a entrepris de rendre disponibles sous une forme digitalisée les journaux censurés et clandestins des deux guerres mondiales. Ce projet devrait trouver sa conclusion en 2008. Le lecteur pourra alors consulter chez lui, sur son ordinateur, ce type de presse.

De plus en plus de journaux sont, de nos jours, digitalisés. Pour ne citer que quelques pays, la France, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et les pays scandinaves ont lancé depuis quelques années des projets de digitalisation de leurs anciens journaux. Les éditeurs de presse ont réalisé également de semblables opérations pour les années les plus reculées de leurs quotidiens.

Davantage d'opportunités pour la recherche

La digitalisation augmente le confort du lecteur. Celui-ci n'est plus contraint de se déplacer et peut consulter le titre désiré à partir de son poste de travail, voire de son domicile. La digitalisation offre de surcroît bien d'autres possibilités. Celui qui, par exemple, veut rechercher dans une année donnée l'ensemble des articles d'un politicien déterminé ne doit plus consulter les journaux page par page mais peut, grâce à un ordre de recherche simple, retrouver en quelques secondes

tous les articles importants en question. En recourant à un *software* adapté, des méthodes d'analyse qualitative et quantitative du discours peuvent même être appliquées. La digitalisation s'avère donc d'une importance majeure pour donner de nouvelles impulsions à la recherche. En outre, le problème de la conservation des journaux présente moins d'acuité puisque les originaux ne doivent plus être donnés en consultation.

Le programme fédéral de digitalisation

En Belgique, la digitalisation en est encore à ses premiers pas. Le nombre d'initiatives en la matière est jusqu'à présent limité. C'est pour pallier à ces retards que des moyens ont été consacrés à la conservation de la presse dans le cadre d'un programme de digitalisation des collections relevant des Institutions scientifiques fédérales et ce, sous l'impulsion de la Politique scientifique fédérale.

La Bibliothèque royale (BR) et le CEGES ont ainsi obtenu un subside de 2,7 millions d'euros pour digitaliser les quotidiens nationaux de leur naissance à 1950. La BR procède à cette opération pour une trentaine de titres, qui donnent une image représentative de la presse de notre pays. De son côté, le CEGES s'est chargé des feuilles clandestines et censurées des deux guerres mondiales. Cette répartition de la

tâche convenait bien à notre institution. Sa bibliothèque possède en effet la plus grande collection de presse clandestine de la Seconde Guerre mondiale. La presse censurée y est également bien représentée. Il va de soi que cette collection présente des lacunes. Elles seront comblées grâce à la collaboration d'autres institutions. Un chercheur donnera forme et contenu à ce projet. La presse clandestine sera scannée en interne, les journaux censurés à l'extérieur. La presse digitalisée sera consultable dans la salle de lecture sur un écran adapté pour le confort du lecteur et sur le site du CEGES (www.cegesoma.be). L'avancement du projet peut y être suivi pas à pas.

Dirk Luyten



Quelques titres extraits de notre collection de presse clandestine.

DIGITALISATION DE LA COLLECTION PHOTOGRAPHIQUE D'ANDRÉ CAUVIN

Le CEGES est aujourd'hui dépositaire du fonds André Cauvin qui contient non seulement d'importantes pièces d'archives, mais également un nombre considérable de photographies. Ce fonds documentaire atteste des multiples activités du grand cinéaste belge.

André Cauvin naît en Belgique, à Ixelles, le 12 février 1907. En août 1914, suite à l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes, sa famille fuit vers

l'Angleterre. C'est dans un internat, à Uppingham, au Nord de Londres, qu'André Cauvin passe les premières années de sa vie. De retour en Belgique, il entame des études de droit à l'Université libre de Bruxelles en 1924. Il entre ensuite au barreau. C'est à cette époque que Cauvin se tourne vers le cinéma en écrivant plusieurs critiques pour des journaux étudiants et pour la presse locale. Parallèlement, il se lance dans le cinéma amateur. Mais la carrière cinématographique d'André Cauvin



André Cauvin

début véritablement en 1937 avec la réalisation de deux films sur l'art *L'Agneau Mystique* et *Memling, peintre de la Vierge*. Deux courts métrages projetés avec succès à l'Exposition internationale qui a lieu à New York en 1939. La même année, *L'Agneau Mystique* obtient une distinction au Festival de Venise.

Un certain regard sur l'Afrique

La renommée qui gagne peu à peu Cauvin lui vaut d'être repéré par le Ministère des colonies pour la réalisation d'un film sur le thème de l'eau en vue de l'exposition internationale sur l'eau à Liège. C'est Cauvin lui-même qui propose de s'intéresser au fleuve Congo. Une première rencontre avec l'Afrique qui marquera les prémices d'une passion ambiguë entre le cinéaste et le continent africain. Tantôt défenseur des traditions ancestrales, magnifiant la beauté de la terre africaine, tantôt propagandiste de la modernité occidentale, au service du gouvernement belge, Cauvin hésitera toute sa vie entre deux approches totalement antagonistes de la colonie. En 1942, il est chargé par le ministre belge des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, de réaliser un film sur l'effort de guerre de la Colonie. Ce film poursuit deux objectifs essentiels : faire savoir aux États-Unis que des Belges se battent à leur côté contre les forces du 3^e Reich et montrer aux Alliés le travail fourni par le Congo tout en légitimant la politique coloniale de la Belgique. Le film le plus connu de Cauvin reste néanmoins *Bwana Kitoko*, film qui retrace le parcours du roi Baudouin à travers le Congo et le Ruanda-Urundi en 1955.

Un riche fonds documentaire

Le cinéaste a laissé derrière lui un fonds d'archives dont la plus grande partie porte sur son travail au Congo mais touche également à ses voyages en Palestine, en Egypte, en Indonésie, à son activité en tant que résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, à sa profession d'avocat et à ses diverses rencontres. Y figure notamment sa correspondance avec des personnalités telles que Paul-Henri Spaak, le ministre Antoine Delfosse, Georges Theunis, le comte Vander Straeten. On y trouve également des journaux intimes, des notes diverses se rapportant à la réalisation de ses films et de nombreux articles de journaux. Le fonds est actuellement en cours d'inventorisation.

Un projet de digitalisation des photos

À ce fonds déjà très riche viennent s'ajouter près de 7000 négatifs et 10.000 photographies. Si certaines de ces images sont déjà visibles sur le site du CEGES, la majorité d'entre elles seront bientôt numérisées dans le cadre du "Projet de digitalisation du patrimoine culturel et scientifique des Institutions scientifiques fédérales et de la Cinémathèque royale de Belgique". Concrètement, le CEGES, le Musée royal de l'Afrique Centrale et les Musées royaux d'art et d'histoire s'approprient à lancer un appel d'offre commun afin de numériser plusieurs de leurs fonds photographiques. Les images issues du fonds Cauvin seront intégrées dès que possible au catalogue Pallas accessible via le site du CEGES.

Florence Gillet

PROJET DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DES INTERVIEWS DU CEGES

Pionnier dans le domaine de l'histoire orale en Belgique, le CEGES s'est lancé dès le début des années 1970 dans le recueil de témoignages relatifs à la Seconde Guerre mondiale. Depuis plus de 35 ans, environ 1.800 entretiens ont ainsi été menés par des chercheurs du Centre auprès d'anciens résistants, collaborateurs, et autres témoins de la période 1939-1945. Cette année, le CEGES a obtenu un financement de la part de la Loterie nationale afin de procéder à la digitalisation systématique de ces documents sonores uniques.

En plus d'une valeur informative indéniable, ces enregistrements conservent un relief et une profondeur émotionnelle que les archives écrites ne peuvent transmettre. Parmi ces témoignages, on retrouve la voix de ministres de l'époque comme Paul-Henri Spaak (1899-1972), Albert De Vleeschauwer (1897-1971), Auguste de Schryver (1898-1991), Pierre Vermeylen (1904-1992), ou celle de personnalités du paysage médiatique d'alors comme le directeur de l'INR Théo Fleischman (1893-1973), ainsi que les journalistes et résistants Paul Levy (1910-2002) et François Landrain (1906-1982).

Loterie Nationale



Nationale Loterij

Ont également été rencontrées des grandes figures de la Résistance comme William Ugeux (1909-1997) et Arthur Haulot (1913-2005). Du côté de la collaboration, des témoignages ont notamment été recueillis auprès du fondateur du rexisme Léon Degrelle (1906-1994), et de membres des partis d'extrême droite flamands comme Jef François (1901-1996) et Pol le Roy (1905-1983). Près de vingt-cinq rescapés du camp de Buchenwald ont été interviewés en 1973 et 1974. Tandis que les témoins de la Seconde Guerre mondiale disparaissent inexorablement, les cassettes et bandes audio subissent des dommages irréversibles. Il s'avère donc indispensable et urgent de sauver ces témoignages de l'oubli, et d'offrir l'opportunité aux historiens d'aujourd'hui et de demain d'étudier la Seconde Guerre mondiale à

partir des récits de ceux qui ont vécu ces années noires.

Ce projet de digitalisation vise, d'une part, à restaurer des bandes et des cassettes parfois fortement endommagées, et d'autre part, à permettre un accès plus aisé aux lecteurs de notre centre de documentation, et bientôt aux visiteurs de notre site Web. Avant toute diffusion de ces entretiens, des recherches seront bien entendu menées afin d'obtenir des interviewers et des interviewés le droit d'utiliser ces documents. Étant donné l'extrême fragilité de ce support, 60 cassettes DAT contenant les copies des émissions radio *Jours de guerre* (RTBF, 1990-1993) seront intégrées dans ces opérations de digitalisation. Ce projet de sauvegarde du patrimoine sonore du CEGES croise toute une série d'initiatives lancées récemment pour permettre la conservation et la consultation d'archives orales, comme par exemple au Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, à l'*Imperial War Museum* de Londres, à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine de Paris-Nanterre, et à la *Library of Congress* de Washington.

Digitalisation rime avec nouvelle inventarisation

Cet important projet ne se résume bien entendu pas à la digitalisation *stricto sensu*. En amont de cette opération technique, il conviendra de dresser un inventaire détaillé de ces documents et de vérifier l'adéquation entre leur titre et leur contenu. Dans la mesure où certaines bandes recèlent plus d'un entretien et où une interview peut s'étendre sur

plusieurs cassettes, il sera nécessaire de segmenter les documents sonores digitalisés de sorte que chaque fichier informatique corresponde à une interview (et non pas à un support matériel). Enfin, les documents digitalisés ne seront véritablement accessibles que dans la mesure où ils seront intégrés et décrits au sein d'une base de données documentaire, consultable sur le site Internet du CEGES à partir de la fin 2007.

Anne Roekens

LE FONDS D'ARCHIVES VON FALKENHAUSEN/REEDER ET CANARIS

Bientôt disponible sous une forme digitalisée

Dans le cadre du grand projet de digitalisation impulsé par les institutions scientifiques fédérales, le CEGES a choisi de traiter les fonds d'archives von Falkenhausen et Canaris. Ceux-ci ont été constitués à l'occasion des procès d'après-guerre intentés contre le gouverneur militaire allemand de Belgique, le général et *Militärbefehlshaber* Alexander von Falkenhausen, contre le *Militärverwaltungschef* Eggert Reeder et contre le responsable de la police politique allemande, le *Beauftragter des Chefs der Sicherheitspolizei* Constantin Canaris (qui était lui-même le neveu du chef de l'*Abwehr*, Wilhelm Canaris).

La justice militaire belge a entrepris non seulement de juger les collaborateurs mais aussi les criminels de guerre allemands, parmi lesquels figuraient différents responsables de l'administration militaire d'occupation. Le CEGES a obtenu dans les années septante les photocopies originelles de la part la plus essentielle de ces deux séries de dossiers (interrogatoires, déclarations de témoins, documents allemands d'époque, etc.). Le dossier du procès intenté contre le *Militärbefehlshaber* von Falkenhausen et le

Militärverwaltungschef Reeder est la copie (incomplète ?) d'une version de maître Botson, avocat de von Falkenhausen. Ces photocopies de la première génération se trouvent, après de longues années, dans un état lamentable. Pour en assurer la préservation et surtout la consultation, il était nécessaire de les digitaliser le plus rapidement possible.

Criminels de guerre

L'importance spécifique du contenu de ces deux fonds d'archives a évidemment joué un rôle déterminant dans notre choix. Ces documents doivent être appréhendés dans le contexte des procès qui, à la suite de celui de Nuremberg, ont été menés à travers toute l'Europe, sur le plan local, contre les responsables allemands. Les procès belges offrent un regard privilégié sur le fonctionnement et les buts des pouvoirs occupants, tant au niveau de la *Wehrmacht* soi-disant "civilisée" que de la nébuleuse SS.

Les dossiers des deux procès comportent quelque 20.000 pages. Les auditorats militaires de Liège (von Falkenhausen-Reeder) et de Bruxelles (Canaris), qui ont traité ces affaires, ont établi une ouverture sommaire sous forme de tables des pièces des procès en question.

Belgique - België
P.B. - P.P.
1070 Bruxelles 7
BC 11568



POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE

.be



Exp. CEGES - Square de l'Aviation 29 - 1070 Bruxelles
ISSN 0772 - 120 X